

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 11

28^e année · vendredi 4 juillet 2025

www.evenement.ch · redaction@evenement.ch · Tél. +41 21 321 14 60

le bimensuel du syndicat UNIA

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



CONDITIONS SANITAIRES DÉNONCÉES

THIERRY PORCHET

Unia a mené plusieurs actions sur des chantiers romands pour dénoncer l'insalubrité des lieux d'aisance et des vestiaires, ainsi que l'absence de monte-charges dans le secteur du second œuvre. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

La piste plébiscitée des vacances...

Sonya Mermoud

Stress, troubles anxieux, sentiments négatifs, dépression: près de deux tiers des jeunes en apprentissage souffrent de problèmes psychologiques, 61% exactement qui rencontrent des difficultés survenues durant leur formation ou aggravées dans ce contexte. Et ce sans bénéficier d'une aide adéquate. Sans pouvoir s'assurer de la compréhension de l'entreprise formatrice face à leurs soucis personnels. Voilà ce que révèle une enquête réalisée par WorkMed auprès de plus de 45 000 apprenties et apprentis. Le centre de compétence de psychiatrie du travail a ausculté la santé mentale de cette population. Et, s'il estime que l'apprentissage a un effet positif en la matière, il souligne l'importance de prendre des mesures en faveur de jeunes en détresse psychique. Un sentiment de nécessité largement partagé par les syndicats parvenus aux mêmes conclusions. Unia en particulier avait réalisé, bien qu'à une autre échelle, un sondage pointant les pressions, l'épuisement et le risque de décrochage des apprentis. Avec des journées souvent interminables ainsi que des cours et des

examens surchargeant encore le bateau. Et laissant planer l'ombre du surmenage. Un comble à cet âge, alors que ce premier pas dans la vie active devrait non pas décourager les nouveaux arrivants, mais susciter leur enthousiasme. A travers la possibilité d'apprendre un métier en principe librement choisi, de gagner un peu d'argent et d'acquérir l'autonomie. La santé mentale des apprentis reste largement tributaire de l'accompagnement et de l'écoute des personnes formatrices. Valoriser les compétences du jeune, lui faire confiance, lui témoigner de la reconnaissance jouent un rôle majeur dans la construction de l'estime de soi. Et dans le début d'un parcours professionnel réussi.

Sans surprise, l'enquête précitée met en évidence le lien entre le degré de satisfaction des sondés et un climat de travail agréable, le soutien de l'équipe comme celui des maîtres d'apprentissage et du corps enseignant. Ces conditions semblent pourtant, près d'une fois sur deux, faire défaut. Seuls 56% des interviewés recommanderaient sans hésiter leur entreprise à l'aune de ces critères. Un chiffre qui laisse pour le moins songeur.

Dans tous les cas, les jeunes confrontés à des difficultés devraient bénéficier d'un suivi spécifique gratuit, confidentiel avec garantie d'anonymat. Un investissement pour l'avenir. Le nombre

des 18-24 ans percevant des rentes AI en raison de problèmes psychologiques ne cesse d'augmenter. La préservation de la santé des apprentis passe aussi par davantage de vacances. Une lettre ouverte dans ce sens a été adressée au Conseil fédéral. Plus de 167 000 personnes l'ont déjà soutenue, plaident en faveur de huit semaines de relâche. Rien d'exagéré dans la requête, sachant que les gymnasiens en bénéficient de treize. Une différence de traitement, à la sortie de l'école obligatoire, parfaitement injuste. Comme si les apprentis n'avaient pas autant besoin de repos, alors que leur énergie et leur concentration sont autant sollicitées que leurs pairs en classe. Ces deux mois réclamés auraient aussi pour effet de limiter les défections – un quart des adolescents intégrant la filière abandonne en cours de route – et de remotiver les candidats potentiels. Pilier central de l'économie suisse et de son système éducatif, l'apprentissage dual se révèle en effet en perte de vitesse, et devient moins attractif. Autant dire qu'il reste une importante marge de progression pour éviter que la formule que d'autres pays nous envient ne s'essouffle. Et qui, dans ce cas, compterait aussi les entreprises parmi les perdants... ■

Alors que les gymnasiens bénéficient de 13 semaines de vacances, les apprentis en ont droit seulement à cinq. Une différence de traitement injuste

PROFIL



Olivier Parriaux, sous une bannière solidaire.

PAGE 2

CONSTRUCTION

Mesures lacunaires en cas de canicule.

PAGE 3

APPRENTISSAGE

Deux tiers des jeunes en détresse psychique.

PAGE 5

ASILE

Personnel et migrants victimes de violence.

PAGE 7

Sonya Mermoud

Le 19 janvier 1969, Notre-Dame de Paris se réveille munie d'un singulier ajout: au sommet de sa flèche, à 96 mètres, flotte orgueilleusement le drapeau du Front de libération nationale du Sud-Vietnam. L'étendard Vietcong a été déployé de nuit par trois Vaudois, alors que des négociations entre les quatre parties en conflit s'ouvrent à Paris. Une image relayée dans le monde entier, sans que l'identité des auteurs ne soit connue. Les activistes sortiront de l'anonymat en 2023, racontant dans un livre publié aux Éditions Favre «l'opération commando» et leurs motivations. A son origine, on trouve Olivier Parriaux, Bernard Bachelard et Noé Graff. Le premier, alors étudiant en physique, a préparé l'accès à l'édifice et a épaulé le deuxième, professeur de gymnastique, dans son ascension. Le troisième larron, étudiant en droit, «pacificateur du trio», conduisait la 2CV qui les a menés de Lausanne à la Ville Lumière et fait le guet.

AU-DELÀ DU VERTIGE

«J'avais le vertige, mais ma motivation et ma confiance ont été plus fortes que la peur», se souvient Olivier Parriaux, 82 ans, rembobinant le fil des événements. Il se rappelle la montée au beffroi sud au milieu de touristes, la cage choisie dans l'attente de la pénombre avant de pouvoir poursuivre la progression, le cheminement sur le toit, «comme Quasimodo», puis l'escalade de la flèche. Il mentionne le courage de son ami qui gravira seul les derniers mètres jusqu'à la croix sommitale de la flèche. A eux deux, ils scieront en redescendant les barres de vieux fer permettant l'ascension avec l'idée de compliquer le décrochage du drapeau qui ne sera enlevé que le lendemain après-midi, par hélicoptère. De quoi laisser le temps aux médias de se faire l'écho de ce coup d'éclat dans le monde entier. «Notre histoire est restée secrète plus d'un demi-siècle. Révéler notre identité n'apportait rien. Nous n'avons pas effectué un acte de bravoure. Mais célébré la résistance d'un peuple parmi les plus pauvres contre la première puissance mondiale», poursuit l'octogénaire, revenant, dans son appartement lausannois, sur les raisons qui l'ont mené à un positionnement bien ancré à gauche.

UN ÉLECTROCHOC

Nous sommes dans les années 1960. Olivier Parriaux a grandi dans un milieu de la petite bourgeoisie. Et a reçu une éducation protestante qui ne lui donnera pas la foi pour autant. La statue d'une Vierge trônant dans son salon n'a d'autre but que de l'absoudre de son attrait pour les peintures de nus féminins qui ornent ses murs, confesse-t-il, un sourire amusé aux lèvres. Mais revenons à notre récit. Le jeune homme d'alors fréquente les Jeunesses paroissiales où, précise-t-il, les questions sociales et de justice sont souvent débattues. L'élément déclencheur viendra toutefois d'un professeur de l'Ecole normale, qu'il suit avec son ami

Bernard Bachelard. «L'enseignant, exécuté par la passivité de notre classe de garçons, nous assènera: "Vous êtes tous des veaux!" Un électrochoc», témoigne Olivier Parriaux, qui, après les victoires des luttes algériennes et cubaines, focalise son attention sur le Vietnam et passe à la vitesse supérieure. Lecteur d'Ernest Mandel, économiste et dirigeant trotskiste, il rejoindra la Ligue marxiste révolutionnaire comme ses deux amis. Et fomentera l'Opération Notre-Dame. Durant sa carrière professionnelle, le Vaudois mettra toutefois son engagement politique en veilleuse. Par faute de temps car, «n'étant pas génial», il affirme avec humilité avoir dû beaucoup travailler.

SCIENCE, ALCOOL ET POLITIQUE

Peu convaincu par son travail d'instituteur - un métier choisi pour ne pas décevoir son père, maître de prim' sup - il se réoriente vers un cursus universitaire. Lors d'un postdoc à Londres, il rencontre des scientifiques d'URSS. Ces relations l'amèneront à œuvrer six mois dans un laboratoire à Moscou. «Une expérience fantastique, amicale, alcoolique et politique», commente-t-il, soulignant les vertus de la vodka artisanale consommée à jeun pour la libération de la parole. Les contacts ainsi noués perdureront sur le long terme. Le Vaudois poursuit sa carrière à

Grenoble avant, quelques années plus tard, d'être engagé par le Centre suisse d'électronique et de microtechnique à Neuchâtel. Au début des années 1990, ses critiques de la transformation du centre de recherche en société anonyme et son activité scientifique par trop indépendante lui coûteront toutefois son poste. Chômeur, mais soutenu par les partenaires européens d'un grand projet EUREKA qu'il dirigeait, il sera nommé professeur invité à l'Université Friedrich-Schiller d'Iéna pour en poursuivre la conduite. Puis, en 1996, il deviendra professeur des universités à Saint-Étienne en France.



Derrière Olivier Parriaux, un drapeau Vietcong, rappelant l'opération commando qu'il a menée avec deux autres compères, afin de «célébrer la résistance d'un peuple parmi les plus pauvres contre la première puissance mondiale».

SOUS UNE BANNIÈRE SOLIDAIRE

Le cœur bien accroché à gauche, le physicien à la retraite Olivier Parriaux revient sur ses engagements et le drapeau Vietcong qu'il a, avec deux compères, accroché au sommet de la flèche de Notre-Dame de Paris.

L'ESPOIR DANS LE FÉMINISME

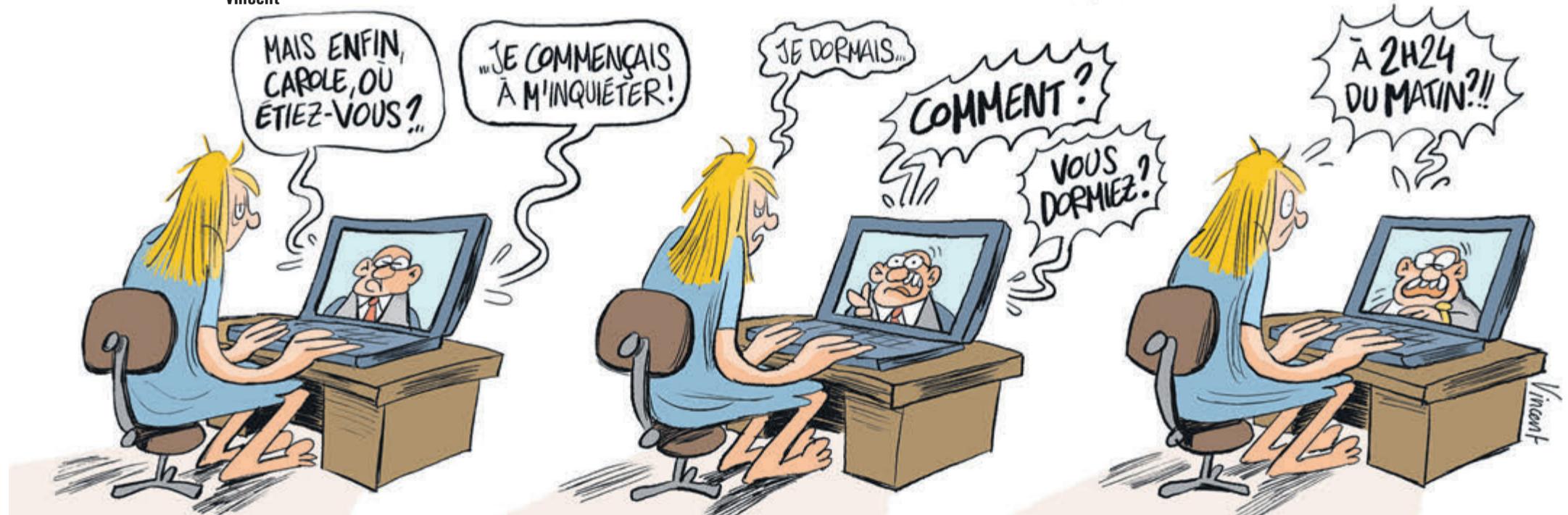
A la retraite, l'homme reprend du galon militant et rejoint le Cercle Rosa Luxemburg et les Grands-Parents pour le climat. Il soutient aussi avec ses deux compères le combat judiciaire d'une ancienne agente de liaison Vietcong, Tran To Nga, contre Monsanto, fournisseur de l'agent orange utilisé par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Il est aussi membre d'un comité vaudois d'aide à l'Ukraine. «Je suis inquiet. En raison du dérèglement climatique. De la montée de l'extrême droite. Du despotisme recherché par un Trump ou établi par un Poutine. Mais je reste motivé à m'engager.»

Bien conscient de l'utopie d'une planète sans discrimination, Olivier Parriaux garde néanmoins espoir grâce aux avancées du féminisme et des mouvements LGBT. Pour se ressourcer, il joue volontiers du piano en duo ou de l'orgue en solitaire à la cathédrale de Lausanne. Quant au bonheur, le Vaudois le trouve dans l'amitié et l'estime de ses proches. Et de conclure en évoquant sa chance d'être né dans une société privilégiée et celle de jour d'une bonne santé. Des conditions propices à la continuation de la lutte que le sympathique retraité mène aujourd'hui sous une bannière sociale, écologique et solidaire. Et restant critique face à une gauche et une extrême gauche coincées dans une vision du monde réduisant la politique à l'affrontement entre camps impérialistes... ■

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

LE PLR VEUT FLEXIBILISER LE TÉLÉTRAVAIL



COUP DE CHAUD SUR LES CHANTIERS

En pleine vague de chaleur, Unia Genève fait le triste constat que toutes les mesures de prévention pour la santé et la sécurité des travailleurs ne sont pas appliquées. Reportage.

Textes Manon Todesco

Le 28 juin, les cantons de Genève et de Vaud ont déclenché leur alerte canicule en raison des températures annoncées par Météo-Suisse les jours suivants, allant jusqu'à 35°C. La veille, *L'Événement syndical* a accompagné des syndicalistes d'Unia Genève sur quelques chantiers, pour voir si les travailleurs étaient informés et préparés à affronter des chaleurs extrêmes.

Il est 15h, le mercure affiche entre 30°C et 31°C et Unia tombe sur une équipe en train de goudronner. «Aude-ssus de l'enrobé, la chaleur est dé-cuplée», souligne José Sebastiao, responsable du secteur à Unia Genève. Après quelques échanges avec les salariés, on constate que les employeurs ont fourni de la crème solaire, de l'eau, des lunettes de soleil et des protèges-nuque, ce qui est un bon début. Il n'y aura rien de plus. «Vous a-t-on fourni un plan canicule signé par un spé-cialiste en santé et sécurité au travail? Est-ce que l'un d'entre vous a suivi une formation pour venir en aide à un collègue en cas de malaise causé par les fortes chaleurs? Est-ce que votre employeur vous a envoyé le lien pour té-lécharger l'application MeteoAtWork?» A ces trois questions, la réponse sera non. Les syndicalistes installent alors l'application sur le téléphone des ouvriers et leur expliquent comment elle fonctionne. «L'entreprise a l'obligation de vous envoyer le lien de l'application

qui détaille les mesures à prendre selon les températures jusqu'à 39°C. A partir de 39°C, il n'y a plus de mesures, on arrête le travail!» insiste José Sebastiao. Plus facile à dire qu'à faire, lance l'un des employés, intérimaire, tout comme ses trois collègues. Seul le chef a un poste fixe. «Je sais bien que c'est pour notre santé, mais si on s'arrête de travailler, on va nous dire de prendre la porte et ils engageront quelqu'un d'autre», lance-t-il, avant de retourner à sa machine pour plaquer le bitume. On fait du goudron toute la journée, matin comme après-midi, c'est notre travail.»

PRÉVENTION LARGEMENT INSUFFISANTE
Ce sera le même scénario sur tous les chantiers suivants. Les employeurs fournissent de l'eau fraîche et des protections solaires mais aucune mesure de prévention de fond n'est mise en place. Pas de formation, pas de plan canicule et pas d'application. «Chaque année, c'est la même chose, regrette Mathieu Rebouilleau, secrétaire syndical. Nous avons mis sur pied cette application l'an passé qui, selon les employeurs, réussit tout, mais on se rend compte sur le terrain que la majorité des travailleurs ne l'ont pas et n'en ont jamais entendu parler, alors que ça relève du devoir de l'entreprise de les en informer. Le problème, c'est qu'on a de plus en plus de temporaires, qui connaissent mal leurs droits et qui ont peur, car s'ils arrêtent de travailler, on ne les paie pas et on les met dehors.» Pour Unia, la santé et la sécurité au travail doivent être une priorité.

Si l'été s'annonce chaud sur les chantiers, l'automne le sera aussi. «Aujourd'hui, on parle de canicule, mais dès la rentrée, il y aura plein d'autres sujets sur la table avec le début des négociations conventionnelles», affirment les syndicalistes. ■



Les syndicalistes d'Unia Genève guident les travailleurs sur l'application MeteoAtWork.



Notre vidéo:
evenement.ch/videos



A Genève, Unia constate sur le terrain que la plupart des mesures de fond pour prévenir des risques liés à la chaleur ne sont pas appliquées.

«LA SÉCURITÉ DES MAÇONS SACRIFIÉE SUR L'AUTEL DE LA PRESSION DES DÉLAIS»

Dans un communiqué de presse du 24 juin, les syndicats Unia et Syna rappellent que les épisodes caniculaires peuvent entraîner déshydratation, insolation et coups de chaleur, ajoutant que, chaque année, près d'un millier de travailleurs sont atteints d'un cancer de la peau lié à l'activité professionnelle. «Selon la Suva, le risque d'accident sur les chantiers augmente de 7% les jours où la température dépasse 30°C.»

Dans un contexte de fortes chaleurs, les syndicats exigent que les travaux lourds en plein air soient suspendus, et la durée du travail réduite. Quant aux maîtres d'ouvrage, ils sont priés d'assumer leurs responsabilités et de prolonger les délais finaux sans pénalité.

Les choses pourraient bouger au niveau politique. Fin 2024, le Conseil national a adopté à une large majorité une motion soutenue par les

partenaires sociaux du secteur de la construction intitulée «Renforcer la protection de la santé des ouvrières et des ouvriers de la construction, prolonger les délais en cas de vagues de chaleur». Celle-ci prévoit la possibilité de reporter les délais sans risque de peines conventionnelles en cas de forte chaleur. La motion est actuellement examinée au Conseil des Etats. ■

Haro sur les conditions sanitaires indignes

Unia a mené des actions coup-de-poing sur plusieurs chantiers romands, pointant l'insalubrité des lieux d'aisance et des vestiaires, ainsi que l'absence de monte-charges.

Rocco Zacheo

Ce sont des plaies qu'on retrouve régulièrement sur les chantiers de Suisse romande et qu'Unia pointe du doigt depuis un certain temps déjà. Elles touchent en particulier le secteur du second œuvre, avec ses multiples artisans, et elles se rendent visibles dans des lieux précis des sites concernés. On veut parler des lieux d'aisance et des vestiaires, tout d'abord,

dont on constate souvent l'insalubrité et la non-adéquation avec les normes fixées par la Loi sur le travail. Dans ce domaine, une fois le gros œuvre parti avec ses infrastructures, les entreprises qui lui succèdent n'apportent pas toujours avec elles l'équipement nécessaire - ou conforme - pour répondre aux besoins et aux nécessités des ouvriers. Toilettes en plastiques modèles Toi Toi où il est impensable d'y passer plus que quelques secondes par météo

caniculaire; vestiaires improvisés ou mal conçus, quand ils ne sont pas carrément absents: ces failles se répètent avec une régularité effarante.

SCÈNES DE CRIME

C'est pourquoi Unia a décidé de mener des actions surprises sur des cibles dans toute la Suisse romande pour réclamer des «Chantiers dignes». Les 2 et 3 juillet, des sites considérés comme problématiques ont reçu la visite de représentants du syndicat. A Saint-Aubin, dans le canton de Neuchâtel, des rubans «scène de crime» et des panneaux de dénonciation en format A3 ont par exemple été posés de manière symbolique dans les lieux incriminés. Les syndicalistes ont également pris des photos et des vidéos, fait des discours sur place, puis dénoncé les infractions auprès de la Direction technique et des Inspectorats cantonaux du travail. Pour Yannick Egger, responsable de la direction du secteur des arts et métiers à Unia, «ces actions ont pour but de rendre visibles des problématiques invisibilisées auprès de l'opinion publique et des autorités politiques. Nous le faisons en dévoilant des exemples concrets où les ordonnances spécifiques de la Loi sur le travail ne sont pas respectées.» Ces dispositifs légaux sont par ailleurs clairs et très précis. Ils imposent

la fourniture et la mise en service, dans les baraquements ou les containers, de toilettes propres, aérées, tempérées et pourvues de chasse d'eau. Le quota de toilettes est lui aussi fixé: une pour vingt ouvrières et ouvriers. Quant au recours au modèle Toi Toi, il est possible uniquement pour les chantiers de courte durée ou de petite envergure. Les lavabos - au minimum un pour cinq travailleurs - doivent fournir de l'eau chaude et froide. En ce qui concerne les vestiaires, l'article 30 de l'Ordonnance sur la loi du travail (OLT 3) stipule qu'ils doivent être propres, dotés de compartiments individuels fermés, chauffés en hiver et tempérés en été, et préserver l'intimité. «Nous estimons qu'aujourd'hui les contrôles sur l'application de ces mesures est insuffisant, ajoute Yannick Egger. Notre campagne vise aussi à alerter les autorités quant à la nécessité de donner davantage de ressources pour renforcer les inspections.»

LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE

L'autre domaine que pointe du doigt Unia, à travers les actions des 2 et 3 juillet, est celui de l'absence répétée de moyens de levage pour les charges lourdes. Ici encore, un article, le 25 de l'OLT 3, donne un cadre précis de ce qui est admis et de ce qui ne l'est pas. Un poids ne doit pas excéder les 25 kg pour les hommes et les 15 kg pour les

femmes. Il peut être porté pour un maximum de 30 minutes par jour et sur un trajet de 30 mètres ou l'équivalent d'un étage. Tout cas de figure qui dépasse serait ces standards impose la présence d'une grue, d'un monte-charge ou d'autres moyens mécaniques. «Dans ce domaine, les ouvriers du second œuvre sont confrontés à des évolutions importantes, souligne Yannick Egger. C'est le cas des métiers du bois et d'autres encore, qui doivent faire face par exemple à la pose de baies vitrées toujours plus grandes et nombreuses. Cela implique le port de poids considérables, très souvent sans moyens de levage. Cette situation n'est plus acceptable.»

Pour faire avancer la grande cause des «Chantiers dignes», Unia lance une vaste enquête auprès des ouvriers, qui seront appelés à répondre à trois questions permettant d'évaluer l'hygiène sur les chantiers, la propreté des toilettes et la fréquence du port de charges lourdes. Par ailleurs, les travailleurs et les travailleuses de la branche peuvent signaler des problèmes de manière anonyme en se rendant sur: unia.ch/chantiers-dignes. ■



Unia est intervenu sur plusieurs chantiers comme ici à Saint-Aubin (NE), où il a dénoncé des toilettes impropre à l'usage et l'absence de moyens de levage adaptés.



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

LE CONSEIL FÉDÉRAL VEUT JOUER À BIG BROTHER

Le gouvernement prévoit d'étendre massivement la surveillance des télécommunications et des messageries. Un projet qui suscite de vives oppositions de tous bords.

Antoine Grosjean

Serons-nous bientôt tous espionnés par l'Etat qui, tel Big Brother dans le roman de George Orwell, 1984, s'immiscera dans nos vies privées? C'est ce que l'on peut redouter avec le projet de révision de l'Ordonnance sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (OSCPT), élaboré par le Conseil fédéral.

Le gouvernement veut étendre à l'immense majorité des fournisseurs de services de communication (e-mails, messageries chiffrées, partage de fichiers, etc.) l'obligation – à laquelle sont déjà soumis les opérateurs de téléphonie – de conserver pendant six mois l'identité et les données de tous leurs usagers. Cela même en l'absence de procédure pénale et avec, en prime, la possibilité d'une transmission automatique à l'Etat. Seuls les prestataires ayant moins de 5000 utilisateurs seraient épargnés.

ATTEINTE AUX DROITS FONDAMENTAUX

Alors que la phase de consultation de ce projet vient de s'achever, *L'Événement syndical* a eu accès aux multiples avis reçus par le Département fédéral de justice et police (DFJP) – il y en a plus de 800 pages. De nombreuses voix, à droite comme à gauche, s'élèvent pour dénoncer une ingérence disproportionnée dans la sphère privée. Amnesty International Suisse voit là «un tournant préoccupant vers une surveillance généralisée de la population»,

qui contreviendrait tant à la Constitution fédérale qu'à des traités internationaux ratifiés par la Suisse, comme la Convention européenne des droits de l'homme ou le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Beaucoup soulignent que notre pays ferait figure d'exception en permettant une telle atteinte aux droits fondamentaux. La Cour de justice de l'Union européenne a, pour sa part, invalidé des mesures analogues, jugées trop intrusives. «La sécurité ne doit jamais se faire au prix des libertés fondamentales, considère Illan Acher, expert en droits numériques à Amnesty. Il en va de la crédibilité de la Suisse en tant qu'Etat de droit.»

Ce projet suscite en particulier des craintes pour toutes celles et ceux qui ont besoin de communications confidentielles pour exercer leur profession ou leurs droits, comme les journalistes, avocats, syndicalistes, médecins, lanceurs d'alerte ou défenseurs des droits humains.

Du côté des partis politiques, tant les socialistes que les Verts, le PLR ou l'UDC rejettent catégoriquement cette révision de l'OSCPT. Evoquant les incertitudes géopolitiques actuelles et rappelant qu'en vertu du droit en vigueur, la justice et les services de renseignement ont déjà accès à des données relevant de la sécurité, le Parti socialiste suisse trouve dangereux d'exiger des systèmes de cryptage qui puissent être décryptés à tout moment par les autorités. «Cela crée d'énormes risques pour la sécurité, qui constituent



L'Etat va-t-il s'immiscer jusque dans nos ordinateurs et nos vies privées? Le Conseil fédéral veut en effet obliger les fournisseurs de services de communication (e-mails, messageries chiffrées, partage de fichiers, etc.) de conserver pendant six mois l'identité et les données de tous leurs usagers, même en l'absence de procédure pénale.

une faille pour les attaques de pirates informatiques, l'utilisation abusive des données et l'espionnage.»

UNE RÉFORME CONTRE-PRODUCTIVE

Pour les Verts, la réforme serait même contre-productive: «On peut se demander si davantage de données permettraient d'obtenir de meilleurs résultats: il n'est pas plus facile de trouver une aiguille dans une botte de foin en ajoutant encore plus de foin», image le parti.

L'avocat Sylvain Métille doute, lui aussi, de l'efficacité de la révision. Professeur associé à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne, il a également écrit au DFJP, en tant qu'expert du droit de la protection

des données et de la sphère privée: «Le cybercriminel qui veut agir en ligne en ne laissant pas de traces trouvera toujours de nombreux fournisseurs opérant légalement depuis l'étranger, sans parler de l'offre illégale tout aussi facilement accessible, prévient-il. Ce n'est pas en adoptant des obligations restrictives pour quelques prestataires de services que la lutte contre la cybercriminalité sera fondamentalement facilitée.»

En outre, beaucoup font remarquer que ces exigences pénaliseront les entreprises suisses face à la concurrence étrangère. D'ailleurs, des sociétés spécialisées dans le cryptage de données, comme Proton et Threema, ont déjà averti qu'elles envisagent de quitter la Suisse si la réforme entre en

vigueur. Les Verts notent que le départ de ces entreprises, «qui coopéraient jusqu'à présent avec les autorités fédérales, entraînerait la perte d'un accès important aux données».

Un autre point pose problème: le fait qu'il s'agisse de la révision d'une ordonnance et non d'un projet de loi, ce qui interdit toute possibilité de référendum. L'article 36 de la Constitution fédérale stipule pourtant que toute restriction importante d'un droit fondamental doit être fondée sur une base légale. Le Big Brother bernois serait-il inspiré par le roi Ubu qui gouverne actuellement les Etats-Unis à coups de décrets? ■

Protection accrue contre les dangers biologiques

L'OIT a adopté une nouvelle convention, qui reconnaît les plantes et les animaux allergènes ou toxiques comme des menaces biologiques au travail, au même titre que les micro-organismes.

Antoine Grosjean

Quand on parle de dangers au travail, on pense généralement aux accidents – chutes, glissades et autres. Mais il y a aussi des menaces plus insidieuses: les dangers biologiques. Or, la définition de ceux-ci, qui jusque-là se limitait aux micro-organismes tels que les microbes et

les virus, vient de s'élargir. A l'issue de sa conférence annuelle, qui s'est tenue à Genève du 2 au 13 juin, l'Organisation internationale du travail (OIT) a en effet adopté une nouvelle convention – la seule finalisée lors de cette session – qui établit une norme moins restrictive. C'est la 192^e convention de l'OIT. Comme toutes les autres, il s'agit d'un traité interna-

tional juridiquement contraignant. Le texte stipule, à son article 1, que les dangers biologiques comprennent tous les «micro-organismes, cellules ou cultures cellulaires, endoparasites ou entités microbiologiques non cellulaires, y compris ceux génétiquement modifiés», ainsi que les allergènes et toxines associés, de même – et c'est la nouveauté – que les «allergènes, toxines et agents irritants d'origine végétale ou animale, lorsque l'exposition est liée au travail, qui sont susceptibles de nuire à la santé humaine».

DAVANTAGE DE MÉTIERS CONCERNÉS
En clair, cela signifie que les allergies et les maladies résultant du contact avec des plantes ou des animaux sur son lieu de travail entrent également dans le champ d'application de la convention, au même titre que les maladies infectieuses ou bactériologiques. Autrement dit, il est admis que les dangers biologiques ne concernent pas que le personnel médical ou les laborantins, mais aussi, par exemple, les métiers de l'agriculture, de l'élevage, de l'horticulture ou encore de la boulangerie, où certains souffrent d'allergie à la farine. Cette convention implique donc que les employeurs ont l'obligation de prendre des mesures de prévention et de protection. Cela inclut notamment de détecter les dangers biologiques et leurs effets potentiels, d'en informer

les salariés et de leur fournir des équipements de protection adéquats. Pour leur part, les employés ont le droit de se retirer d'une situation présentant un danger imminent, sans que cela porte à conséquence, et, si la poursuite du travail ne peut se faire sans impact sur leur santé, d'être affectés à un autre poste.

PROCHAIN DÉFI: LA RATIFICATION

Responsable santé et sécurité au département politique d'Unia, Christine Michel a participé à la conférence de l'OIT. Elle se réjouit que les négociations sur cette convention, démarrees l'an dernier, aient abouti. «Elargir la définition des dangers biologiques en était le principal enjeu. Davantage de travailleurs et de travailleuses seront ainsi protégés.»

La prochaine étape, c'est d'obtenir qu'un maximum d'Etats membres de l'OIT ratifient le texte adopté à la conférence de Genève (lire ci-contre). Car une convention ne s'applique que dans les pays qui l'ont ratifiée. Et ça, c'est une autre paire de manches... ■

Pour accéder au texte de la convention:



LA SUISSE MAUVAISE ÉLÈVE

Adopter une convention, c'est bien. La ratifier, c'est mieux. Sinon, elle reste lettre morte. «En Suisse, c'est le Conseil fédéral qui propose au Parlement de ratifier les conventions internationales, explique Christine Michel, du département politique d'Unia. Une fois la ratification du texte approuvée, la norme qu'il fixe doit être inscrite dans la législation.» La Suisse n'est, hélas, pas très bonne élève en la matière: sur les 192 conventions adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT) depuis sa fondation en 1919, notre pays n'en a pour l'instant ratifié que 62... Par exemple, les élus ne se sont toujours pas décidés concernant la convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement au travail, adoptée en 2019 – à laquelle les syndicats attachent beaucoup d'importance. «Le Parlement n'arrête pas de repousser le dossier, déplore Christine Michel. Dernièrement, il a demandé une consultation sur le sujet. Pour la convention sur les dangers biologiques, nous allons aussi suivre le processus de près.» ■



Les délégués à la Conférence internationale du travail, réunis à Genève du 2 au 13 juin, applaudissent après le vote de la convention sur les dangers biologiques, adoptée par 406 voix pour, 12 contre et 13 abstentions.

DÉTRESSE PSYCHIQUE POUR DEUX TIERS DES JEUNES EN APPRENTISSAGE

Selon une récente étude de WorkMed, 61% des jeunes en apprentissage souffrent de problèmes psychologiques. L'USS commente l'enquête et réclame davantage de vacances.

Sonya Mermoud

Comment les jeunes se sentent-ils dans leur apprentissage? Quels sont les facteurs qui leur font du bien? Qui leur présent? Qui les aident en cas de difficultés? Voilà les questions auxquelles a répondu une vaste étude menée par WorkMed. Ce centre de compétences en psychiatrie du travail s'est focalisé sur l'état de santé des apprentis et leurs façons de gérer stress et défis comme les éléments favorisant des développements positifs. La recherche a été menée auprès de quelque 45 000 jeunes de toute la Suisse, intégrés dans des entreprises de différentes tailles comptant entre 10 et 250 employés. Elle a aussi pris en compte les caractéristiques personnelles (attitudes et comportement) et biographiques des sondés - expériences familiales, scolaires, situation sociale, relations amicales et loisirs. Il ressort de ses conclusions que 61% des personnes interrogées souffrent de problèmes psychologiques et qu'environ la moitié des cas devraient être traités plus activement. Des résultats jugés inquiétants par l'Union syndicale suisse (USS) qui a appelé à agir rapidement face à la souffrance bien réelle des apprentis.

LARGE SOUTIEN POUR PLUS DE VACANCES

«La première étape consiste à rallonger les vacances pendant l'apprentissage - cinq semaines, c'est bien trop peu», a noté la faîtière syndicale, soulignant que les conclusions de l'enquête corroborent celles d'Unia, qui avait mené l'an dernier sa propre recherche. Dans ce contexte, une lettre ouverte réclamant huit semaines de vacances a été adressée au Conseil fédéral. Ce texte, qui a reçu l'appui de la Commission de la jeunesse, des syndicats et du Conseil suisse des activités de jeunesse, a déjà été signé par plus de 143 000 personnes.

Revenant sur les points saillants de l'étude susmentionnée, l'USS note que 60% des participants interrogés rencontraient des troubles psychiques ont souligné que leurs conditions d'apprentissage ont déclenché ou aggravé leurs problèmes. La moitié d'entre eux estime que cette situation les perturbe dans leur formation. «L'enquête est on ne peut plus claire: les souffrances psychiques constituent une raison essentielle des abandons en cours d'apprentissage.»

UN APPRENTI SUR CINQ SONGE À ARRÊTER

L'USS relaie aussi d'autres soucis majeurs évoqués par 63% des sondés: les longues journées de travail, les vacances insuffisantes et la peur du surmenage scolaire. Autre sujet de préoccupation: le manque de compréhension des entreprises formatrices lors d'erreurs ou de difficultés des jeunes. Les facteurs clés de réussite sont, quant à eux, liés à l'estime et au soutien de l'équipe et à une ambiance de travail agréable. Des critères aussi retenus pour recommander à d'autres jeunes la société qui les accueille. La recherche a également mis en évidence des abandons plus fréquents dans les micro-entreprises, sachant qu'un apprenti sur cinq envisage d'interrompre son parcours. Dans ce cas, la raison la plus fréquemment citée (63%) porte sur des problèmes avec la personne formatrice.

En dépit du stress psychique rencontré, l'USS a par ailleurs retenu que 78% des interviewés concernés n'ont pas bénéficié du moindre entretien dans leur entreprise, ni à l'école professionnelle.

NECESSAIRE AIDE

«Seuls 8% ont parlé soit à l'autorité de surveillance de l'apprentissage, soit à l'office cantonal de la formation professionnelle. De même, seuls 2% ont recouru aux offres de conseil de leur



63% des sondés ont évoqué les longues journées de travail, les vacances insuffisantes et la peur du surmenage scolaire.

école professionnelle ou de leur entreprise formatrice.» Les éléments qui font dans ce contexte la différence? La gratuité des prestations, la confidentialité et la garantie de l'anonymat. La rareté des structures aptes à satisfaire ces exigences poussent l'USS à plaider en faveur d'un accès facilité des syndicats aux écoles professionnelles. Avec l'idée, entre autres, qu'ils puissent aider les apprentis à faire valoir leurs droits. L'USS insiste encore sur l'importance

pour les jeunes de bénéficier d'un soutien de leurs instructeurs et d'évoluer dans une bonne ambiance afin de limiter les problèmes psychiques. Dans ce contexte, l'organisation estime que les milieux économiques, le monde politique et la société auraient tout intérêt à améliorer les conditions offertes aux apprentis. «Cela implique aussi de donner des marques de reconnaissance et d'estime concrètes et tangibles aux apprentis qui en font beaucoup et

dont un grand nombre sont au bord de l'épuisement.» Et l'USS d'appuyer sur la nécessité d'introduire huit semaines de vacances qui constituerait, selon elle, une première étape concrète pour renforcer l'apprentissage. Cela «afin qu'en Suisse, le modèle à succès de la formation professionnelle ait encore de beaux jours devant lui.» ■

Un droit du travail vidé de sa substance

Unia s'inquiète des menaces qui pèsent sur la législation relative au travail, et demande au Conseil national de rectifier le tir.

Sonya Mermoud

Des journées de 17 heures, davantage de travail dominical: une nouvelle étape a été franchie dans la volonté de flexibilisation du télétravail. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) s'est en effet penchée le 24 juin sur la mise en œuvre de l'initiative du PLR Thierry Burkart, réclamant un assouplissement des conditions encadrant le télétravail.

Et a supprimé des dispositions centrales de la Loi sur le travail. «Le projet prévoit une extension drastique de la durée du travail: quiconque accomplit une partie de son activité professionnelle en dehors de l'entreprise devrait à l'avenir être à la disposition de l'employeur jusqu'à 17 heures par jour», alarme Unia dans un communiqué de presse. Le temps de repos a aussi été réduit. Il passera à 9 heures au lieu des 11 heures consécutives, et même cette plage pourrait être interrompue «pour des

activités urgentes». Enfin, le dimanche n'est plus un congé garanti. «Le travail dominical devrait désormais être admis sans autorisation six jours par an», s'insurge le syndicat, ne croyant pas à l'efficacité d'un «droit à la non-joignabilité» qui doit encore être ancré dans la législation. «Il sera sans effets. Il existe déjà aujourd'hui dans les faits, puisque la durée du travail et du repos est réglée par la loi.»

LA SANTÉ AVANT LES PROFITS

Selon Unia, les nouvelles règles concerneraient potentiellement la moitié de tous les salariés majeurs, le seul critère étant qu'ils définissent eux-mêmes une partie de temps consacrée à l'exercice de leur métier. «Il est à craindre que toutes les entreprises prétextent le «télétravail» pour pousser les employés dans une loi sur le travail de deuxième classe.»

Quant aux employés susceptibles de passer sous ce régime, ils n'impliqueront pas ceux de bureaux classiques. Unia cite quelques exemples. Comme celui d'une soignante effectuant des tâches administratives dans le train ou d'un agent de sécurité surveillant une zone depuis son domicile. Ces salariés

risqueraient alors de voir leur temps de repos réduit et d'effectuer des tâches supplémentaires le dimanche sans autorisation. Le syndicat insiste sur les effets délétères du projet pour la santé et mentionne différentes organisations et institutions qui, consultées, s'y sont en vain opposées. A l'image de la Société suisse de médecine du travail, des universités de Genève et de Bâle, de Public Health ou encore de l'association des inspections cantonales du travail et des autorités cantonales du marché du travail. «Aussi bien la CER-N que le Conseil fédéral ignorent les inquiétudes des nombreux services spécialisés.» Dénonçant une proposition qui s'inscrit dans une série d'attaques politiques visant à rendre les employés disponibles 24 heures sur 24, Unia la rejette catégoriquement. Et appelle le Conseil national à «prendre ses responsabilités et à corriger la décision lourde de conséquences de sa commission». «La santé ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du profit», insiste le syndicat, plaidant au contraire pour davantage de repos, un temps libre réel et une protection contre le surmenage. ■

Bond qualitatif dans la branche de la boulangerie, pâtisserie et confiserie artisanale

La nouvelle Convention collective de travail comporte des améliorations substantielles des salaires et plus de temps libre pour les travailleuses et les travailleurs.

Rocco Zacheo

C'est une branche, celle de la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale, qui cohabite depuis toujours avec des conditions de travail problématiques. Syndicats et salariés pointent régulièrement du doigt la dureté des horaires auxquels sont soumis les travailleuses et les travailleurs, mais aussi la lourdeur des charges à porter, les risques de maladies liées à la profession ou encore les conditions salariales, notamment inférieures à la moyenne dans des secteurs comparables. Ce cadre problématique connaîtra une amélioration de taille avec l'introduction, dès le 1^{er} juillet prochain, de la nouvelle Convention collective de travail (CCT). Fruit de négociations intenses, qui ont

vu Unia directement impliqué, l'accord représente un bol d'air frais pour les quelque 35 000 personnes évoluant dans le domaine en Suisse. Pour Anne Rubin, membre de la direction du secteur des métiers du tertiaire chez Unia, «cette CCT est un vrai progrès pour les salariés. Elle apporte non seulement de meilleurs salaires, mais aussi davantage de qualité de vie, ce qui était attendu depuis longtemps dans la branche.»

VALORISATION SALARIALE

En parcourant les éléments saillants de l'accord, on trouvera un ajustement important sur le front des salaires minimums, qui connaîtront une augmentation significative de 3,1% à 7,7%, selon l'ancienneté et le degré de qualification. Une nouvelle catégorie salariale est par ailleurs introduite dans la grille, permettant de valoriser les conditions des employées et des employés non qualifiés qui peuvent compter sur au moins trois ans d'expérience professionnelle. Ce groupe bénéficiera d'un montant supplémentaire de 50 francs par mois. Plus globalement, tous les salaires suivront l'évolution annuelle de l'inflation et intégreront une compensation automatique liée au renchérissement. L'autre front sur lequel d'importantes nouveautés ont été paraphées est celui du temps consacré à sa profession. Désormais, les travailleuses et les travailleurs pourront compter sur douze week-ends libres par an. Le travail de nuit devra être indemnisé avec un supplément de 25%, ce indépendamment du degré de qualification des salariés. Les plannings de ceux-ci devront désormais être communiqués à temps, à savoir deux semaines à l'avance au minimum. Quant aux heures supplémentaires, lorsqu'elles dépasseront le quota de 100 heures, elles seront payées de manière automatique. A noter enfin que les apprentis sont aussi concernés par la nouvelle CCT. Dans cette catégorie, les salaires se situeront désormais entre 850 et 1400 francs. ■

Soins: Projet de loi à corriger

La mise en œuvre de l'initiative sur les soins est en discussion au Parlement. L'assemblée du tertiaire d'Unia a demandé des améliorations du projet de loi.

Sonya Mermoud

Une mise en œuvre complète et efficace des soins: voilà ce qu'ont réclamé les délégués et les déléguées du tertiaire d'Unia dans une résolution adoptée lors de leur assemblée du 30 juin dernier à Berne. Cette exigence a précédé la discussion entamée le 4 juillet sur le sujet par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. Les représentants du syndicat ont estimé que le projet de Loi sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers (LCTSI), soumis par le Conseil fédéral au Parlement, se

révélait insuffisant. Et ont exigé une correction. Concrètement, l'assemblée a ciblé plusieurs améliorations potentielles. Elle s'est notamment positionnée en faveur d'une clé de répartition des postes et d'une «combinaison généreuse des compétences et des diplômes» visant à garantir des soins de qualité dans des conditions sûres et pour la patientèle et pour les salariés. Les délégués ont pris l'exemple des EMS, notant que, dans ces structures, on déplore souvent une pénurie de personnel et de main-d'œuvre spécialisée. «Cette situation accroît la pression sur les employés en place et constitue une raison des nombreux abandon de la profession», ont-ils

noté dans leur résolution. Ils ont également insisté sur la nécessité de financer dans leur intégralité les meilleures conditions de travail telles que définies dans la LCTSI ou dans les conventions collectives de travail. Les représentants du tertiaire ont par ailleurs réclamé que les dispositions de la loi en question ne puissent être modifiées qu'en faveur des salariés. Autre revendication des participants: la nécessité d'indemniser les modifications de planning pendant quatre semaines au lieu de deux. «Les changements de planning à court terme représentent une contrainte importante pour le personnel soignant. L'indemnisation de ces changements est un signe de reconnaissance de la flexibilité dont fait preuve le personnel», ont-ils argué, tout en misant dès lors aussi sur l'effet incitatif de cette mesure pour que les employeurs anticipent et gèrent mieux le temps de travail.

Enfin, l'assemblée s'est prononcée sur une réduction de la durée normale hebdomadaire à 38 heures. «Le travail dans les EMS est non seulement pénible physiquement, mais aussi lourd sur le plan émotionnel. Le personnel soignant prend en charge et accompagne les résidents dans leurs derniers mois de vie. Cette mission requiert du professionnalisme et de l'empathie. Les soignants ne peuvent l'accomplir que s'ils disposent d'assez de temps pour assimiler les épreuves quotidiennes et se reposer.» Les exigences formulées, précisent les délégués, correspondent à la volonté populaire. Et ils appellent dès lors les parlementaires à procéder aux adaptations demandées. Rappelons que l'initiative sur les soins infirmiers avait été acceptée en votation populaire en 2021 par 61% des suffrages. ■



L'initiative sur les soins infirmiers a été acceptée en votation en 2021 par 61% des suffrages. Les délégués du tertiaire d'Unia demandent que la volonté populaire soit respectée.

THIERRY PORCHET

Menace sur la santé du personnel de vente

Unia s'insurge contre la volonté parlementaire d'autoriser l'ouverture des magasins douze dimanche par an sans dérogation. Et promet de se battre si le tir n'est pas corrigé.

Sonya Mermoud

Un pas supplémentaire a été franchi dans la volonté d'autoriser l'ouverture des commerces de détail douze dimanches par an au lieu des quatre actuels. La Commission de l'économie et des revendances du Conseil des Etats a en effet décidé le 1er juillet dernier de lancer à la mi-août une procédure de consultation sur l'avant-projet de mise en œuvre de l'initiative du canton de Zurich réclamant cet élargissement des horaires. Un positionnement qui suscite les vives critiques d'Unia dénonçant un «démantèlement massif des dispositions protectrices de la loi sur le travail» aux dépens d'un personnel subissant déjà une forte pression. Pour ces et travailleuses et travailleurs de la vente, ajoute le syndicat, cette situation est synonyme de «plus de stress, moins de repos, moins de vie privée et, en définitive, de plus de soucis de santé». Inacceptable, insiste Unia, sachant que les horaires de travail de cette catégorie de salariés sont déjà extrêmement flexibles, souvent fractionnés, avec des changements de plannings de dernière minute et des services tardifs en soirée. «Si le dimanche de congé venait à être remis en question, cela signifierait la fin d'un dernier jour de repos fiable dans leur quotidien.» Le syndicat note aussi que d'autres



Unia refuse que le personnel de vente, avec des ouvertures dominicales supplémentaires, soit confronté à «davantage de stress, moins de repos, moins de vie privée, et en définitive plus de soucis de santé».

secteurs seraient concernés par ricochet comme la logistique, le nettoyage et la sécurité. Et souligne que travailler davantage le dimanche porte préjudice à la santé des employés touchés. «L'activité des vendeuses et des vendeurs est physiquement pénible, avec souvent des charges lourdes à porter, des stations debout prolongées et une clientèle de plus en plus exigeante, sur fond de sous-effectifs. Et tout cela dans une

branche à bas salaires. Le dimanche non travaillé n'est pas un luxe, mais un facteur essentiel pour la santé et la cohésion sociale.» Dans ce contexte, Unia prévient qu'il combattrra résolument ce projet. Une lutte qu'il mènera avec l'Union syndicale suisse et l'Alliance pour le dimanche - formée de syndicats, d'organisations féminines, des Eglises et de la Société suisse de médecine. ■

ANNONCES

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation nécessaire)

Mercredi, 27 août 2025 à 19h à Lausanne
Secrétariat Unia, Pl. de la Riponne 4, Lausanne, vaud@unia.ch, T 0848 606 606

Jeudi, 18 septembre 2025 à 19h à Sierre
Secrétariat Unia, Rue du Temple 3, Sierre
niluefer.demir@unia.ch, Nilüfer Demir, T 076 321 06 10

Mercredi, 24 septembre 2025 à 19h à Delémont
Secrétariat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2e étage, 2800 Delémont, T 0848 421 600, Michele de Bonis, T 079 297 38 80

UNIA



TOUT EST PROTÉGÉ
SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito
RÉDACTEUR EN CHEF Rocco Zacheo

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud
ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin, Antoine Grosjean
PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques"

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques"

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46 012 exemplaires

LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE AFFECTE MIGRANTS ET PERSONNEL

L'association Droit de rester et les syndicats neuchâtelois dénoncent les conditions de vie et de travail inacceptables dans les Centres fédéraux d'asile. Ils demandent un accueil digne de ce nom.

Aline Andrey

«Les conditions de vie et de travail sont maltraitantes et malveillantes.» Cette dénonciation à l'encontre des Centres fédéraux d'asile (CFA) provient de l'association Droit de rester et de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN). Lors d'une conférence publique à Neuchâtel, le 19 juin, les deux organisations ont rappelé les conditions délétères prévalant dans ces lieux qui accueillent, après un long périple, des personnes contraintes de fuir leur pays. Parallèlement à la Journée mondiale des réfugiés et à l'ouverture du CFA de Genève sur le tarmac de l'aéroport, elles s'insurgent contre les violences systémiques qui affectent les requérants d'asile, ainsi que les salariés.

AUX MAINS DE SOCIÉTÉS PRIVÉES

Se référant notamment au CFA de Boudry, le plus grand de Suisse ouvert en 2018, les organisations ont répertorié de nombreuses situations critiques. «Les réfugiés y subissent des conditions de vie indignes alors que les sociétés commerciales ORS, Protectas et Securitas principalement, imposent des conditions de travail inacceptables à leurs employés, soulignent Droit de rester et l'USCN dans un communiqué. Cette violence institutionnelle est le fruit de décennies de politiques fédérales toujours plus restrictives en matière de procédures, de droit d'asile et de budgets alloués.» Les organisations s'indignent des conditions de vie carcérales, des réglementations sans fin, de la localisation des centres en périphérie avec des billets de transport remis au compte-goutte (un par semaine à Boudry); des dortoirs de 6 à 21 personnes sans intimité aucune; des sorties autorisées seulement en journée (rentrée obligatoire à 19h, parfois 21h, selon les CFA), avec des foulées corporelles à chaque passage. Même les enfants dès 12 ans sont contrôlés.

«Les heures de cours octroyées aux enfants résidents sont en deçà des minimaux fixés pour les écoliers dans les cursus habituels et dispensées à

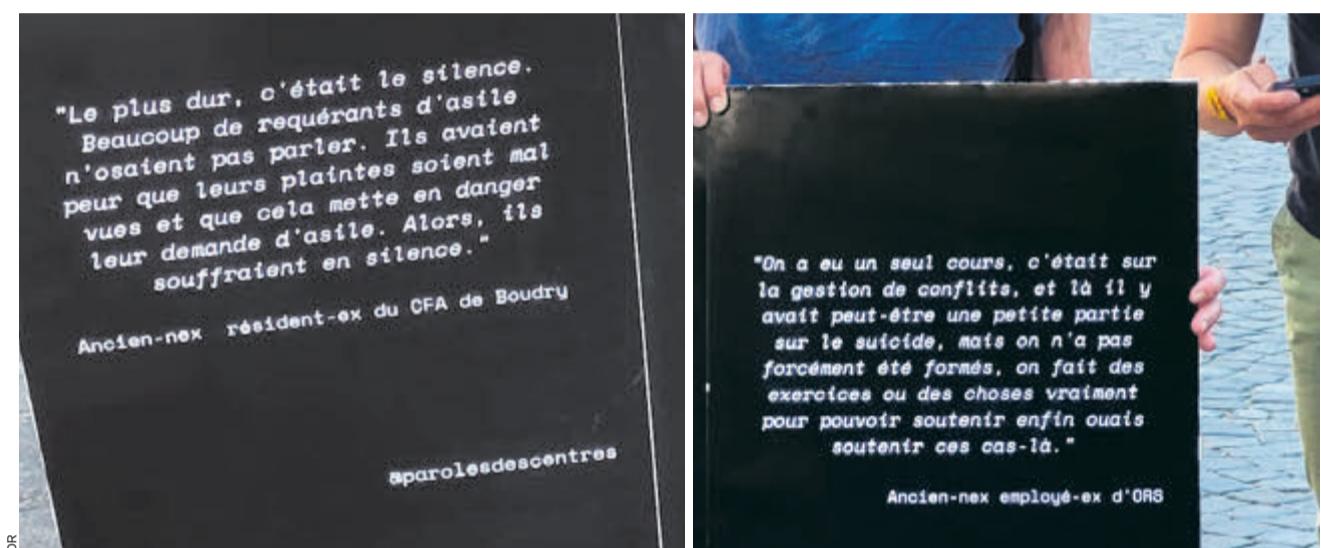
l'interne», déplorent les organisations. En cas d'infractions au règlement du centre, des sanctions «arbitraires» sont appliquées: interdiction de sortie pendant 24 heures, ou au contraire exclusion du centre jusqu'à 72 heures, retrait de l'argent de poche ou du billet de transport hebdomadaire... «Les personnes originaires du Maghreb sont victimes de traitements différenciés de la part de la majorité du personnel des CFA», dénoncent encore Droit de rester et l'USCN. Ceux-ci critiquent aussi la restriction des soins médicaux et l'octroi de soins infirmiers par l'entreprise privée ORS, ainsi que la somme dérisoire de 21 francs accordée par semaine. Soit le même montant depuis trente ans. Elles précisent par ailleurs: «En comptabilisant les heures de bénévolat, les travaux d'utilité publique (TUP) sont rémunérés 2,30 francs par heure.»

A noter encore que, si la durée de logement prévue dans un CFA se monte à 140 jours maximum, ce temps est régulièrement dépassé.

EMPLOYÉS EN SOUFFRANCE

«A cause de l'ultraprivilégiation du domaine de l'asile, des profits financiers sont réalisés au détriment des conditions de travail», indiquent encore les organisations. Cela conduit à des situations inquiétantes pour la santé psychique et physique des travailleuses et des travailleurs. Ce modèle de sous-traitance a des conséquences délétères rappellent les organisations. Par souci d'économies, les rémunérations sont basses et la charge de travail lourde, ce qui entraîne une baisse de la qualité des prestations. L'USCN dénonce des horaires inconstants, modifiés bien trop souvent pour faire face aux absences et à la pénurie de personnel; celui-ci, pas assez formé, souffre lui-même de ne pas disposer des outils nécessaires pour faire face à des situations complexes de personnes affectées par les traumas de l'exil.

La pression serait encore accentuée par le SEM (Secrétariat d'Etat aux Migrations), qui pénalise les cantons n'effectuant pas les renvois ou qui permet



Lors du rassemblement à Neuchâtel, des témoignages de requérants d'asile et d'employés ont été relayés. Ces derniers soulignent notamment le manque de formation et de personnel.

de réduire le nombre de réfugiés attribués à chaque région en cas d'acceptation de l'installation d'un CFA sur son territoire.

POUR UN VÉRITABLE ACCUEIL

Droit de rester et l'USCN transmettent ainsi une série de revendications au SEM et aux autorités cantonales: la fermeture des CFA au profit d'appartements et de petits foyers; la

scolarisation de tous les enfants dans des écoles publiques; la gestion des hébergements et l'accompagnement par du personnel formé en travail social, au lieu du SEM et de sociétés privées commerciales; l'arrêt des transferts incessants entre les différents CFA; la suppression de règles insensées et des sanctions; la flexibilité des horaires de rentrée; l'autorisation de travailler; la rétribution correcte des TUP;

une prise en charge médicale de qualité; ainsi qu'une application stricte de la réglementation fédérale en matière de droit du travail pour les employés des centres. Plus largement, c'est à un changement de paradigme auquel aspirent les organisations: l'asile, non pas perçu comme un problème ou une menace, mais comme un droit inaliénable garantissant à tout être humain d'être accueilli en toute solidarité. ■

TÉMOIGNAGE

«NOUS AVONS FUI LA GUERRE»

Le témoignage d'un requérant d'asile burundais a été recueilli par Droit de rester. Arrivé début août 2022, sa première image est celle du CFA de Zurich. De 11h à 18h, avec une cinquantaine de personnes, il a attendu d'être reçu sans rien recevoir à manger. «Autour de moi, des enfants pleuraient. J'ai vu des pères se faire fouiller de manière très intrusive, y compris dans les parties intimes. C'était humiliant. Ces images m'ont blessé profondément.» Le lendemain, il a reçu un billet de train pour se rendre à Boudry, sans autre explication. S'étant perdu, il a mis cinq heures pour y arriver. Un dortoir

à partager, des fouilles plusieurs fois par jour, un règlement strict... «Mais le plus dur, c'était le silence. Beaucoup de requérants n'osait pas parler. Ils avaient peur que leurs plaintes mettent en danger leur demande d'asile.» Trois semaines plus tard, il est transféré à Chevrière (Gouglère) dans le canton de Fribourg. Le sentiment d'être en prison est encore plus fort. «Au moins, on pouvait dormir quand on voulait. Mais les familles souffraient encore plus que nous. Il manquait souvent des couches et du lait pour les bébés.» En deux ans et demi, le jeune homme a vécu dans cinq centres, notant

de nombreuses contradictions dans les règlements. «Je témoigne pour dire la vérité, pas pour me plaindre. Je sais que la Suisse aide beaucoup de personnes. Mais il faut aussi entendre les voix de ceux qui souffrent dans les centres. Il ne s'agit pas seulement de dormir et manger. Il s'agit de vivre avec respect, dignité et espoir. Nous ne sommes pas des criminels. Nous sommes des hommes, des femmes, des enfants qui avons fui la guerre, la peur ou la misère. Ce que nous demandons, c'est juste un peu d'humanité.» ■

Des milliers de détenus administratifs, dont des enfants

Une étude remet en question la privation de liberté des personnes issues de l'asile en vue d'un renvoi. Elle montre les irrégularités et la dureté des enfermements.

Aline Andrey

En 2024, près de 3000 personnes déboutées de l'asile ont été enfermées, non en raison d'un délit,

mais de leur statut. La détention administrative n'est pas ordonnée par les tribunaux pénaux, mais par les services de migration, et a pour objectif d'assurer le départ effectif.

Pour l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE), auteur d'une étude approfondie, ces enfermements constituent «une atteinte profonde au droit fondamental à la liberté personnelle garantie par la Constitution». La Commission nationale de prévention de la torture a aussi récemment dénoncé les conditions dans les centres de détention administrative.

Le taux de suicide y est six à sept fois plus élevé en prison qu'en liberté, selon le rapport. Codirecteur de l'ODAE, Lars Scheppach souligne: «De tels décès tragiques ne sont pas le fruit du hasard. La détention est presque toujours une expérience traumatisante pour les personnes concernées, qui sont souvent des personnes réfugiées présentant des antécédents psychiatriques.» Il précise que l'accès aux soins est insuffisant et qu'un examen de santé de la personne arrêtée est rarement effectué. Le centre de détention de Zurich a connu, récemment, en l'espace d'un mois, deux décès, deux tentatives d'incendie et une grève de la faim. Le cas d'Abdulgafur, kurde de

Turquie, fait écho à ces drames (evenement.ch/articles/greve-de-la-faim-frambois). La semaine dernière, il continuait sa grève de la faim, débutée le 28 mai, dans le centre de Frambois.

JUSQU'À 18 MOIS D'INCARCÉRATION

La possibilité de mettre en détention une personne en vue de son renvoi date de 1986. A l'époque, elle durait 30 jours au maximum. Aujourd'hui, et depuis l'introduction de la Loi fédérale sur les mesures de contrainte en 1994, l'emprisonnement peut atteindre 1 an et demi.

Dès l'âge de 15 ans, des jeunes sans statut légal peuvent être enfermés jusqu'à 12 mois. Ce malgré les condamnations de nombreuses organisations onusiennes de défense des droits humains et de l'enfant. «Seuls les cantons de Neuchâtel et de Genève interdisent la détention de mineurs dans leur législation cantonale», indique le rapport. Un exemple parmi tant d'autres des iniquités de traitements.

En vertu du principe de proportionnalité, la Constitution indique, par ailleurs, que la privation de liberté ne devrait être utilisée qu'en dernier recours. Selon l'ODAE, aucune étude n'a pu prouver que la détention administrative - qui coûte plus de 20 millions de francs par an - favorise les renvois. D'où sa recommandation de renforcer les mesures alternatives, particulièrement en l'absence d'accord de réadmission. Elle préconise aussi: l'interdiction d'incarcérer des mineurs tant l'impact est négatif sur leur équilibre psychique; une diminution de la détention maximale à 6 mois; le droit à une assistance judiciaire gratuite et à la transparence des procédures pour pouvoir notamment contrôler la légalité de la privation de liberté; des établissements spécialement aménagés pour éviter la détention dans des prisons ordinaires; des soins de santé à la hauteur; ou encore une harmonisation entre les cantons. ■

Le rapport est disponible (en français et en allemand) sur: beobachtungsstelle.ch/news



L'an dernier, près de 3000 personnes déboutées de l'asile ont été enfermées, non en raison d'un délit, mais de leur statut.

LES AFFAIRES LOUCHES DE L'EMPIRE DE LA BANANE

A la suite de manifestations contre le Gouvernement panaméen, le groupe bananier Chiquita, dont l'un des deux sièges sociaux se trouve dans le canton de Vaud, a licencié des milliers de personnes.

Anne-Sophie Zbinden, «Work»

Au Panama, plusieurs milliers de travailleuses et de travailleurs ont été licenciés par le groupe bananier Chiquita. Dernièrement, ce sont les femmes qui ont été touchées. Elles sont descendues dans les rues de Panama City pour réclamer plus de justice sociale, la paix et la libération de dirigeants syndicaux. La raison: une révision des retraites, l'obsession du président américain Trump pour le Panama et, au milieu de tout cela, le tristement célèbre groupe bananier Chiquita, basé à Etoy, dans le canton de Vaud, et à Fort Lauderdale, aux Etats-Unis. L'entreprise a une longue histoire d'ingérence néocoloniale en Amérique latine, marquée par la corruption, les coups d'Etat et les assassinats. Elle est connue pour son autocollant bleu portant le nom «Chiquita», qui signifie «petite fille» en espagnol. Mais même avec tout l'argent investi dans le marketing, il lui est impossible de masquer la face cachée de son empire.

PROTESTATION DES BANANEROS

La plupart des bananes Chiquita vendues en Suisse proviennent du Panama, en Amérique centrale. Chiquita y a récemment licencié près de 5000 travailleurs en grève. Les syndicats, dont le puissant syndicat de la construction, avaient appelé à protester contre les derniers plans de démantèlement social du gouvernement. Le mouvement dure depuis plus d'un mois. Le gouvernement qualifie les grèves d'illégales et réprime durement les manifestations. La contestation vise la doctrine néolibérale du président de droite José Raúl Mulino, qui laisse des entreprises comme Chiquita agir à leur guise. Les manifestants s'opposent également à un accord récemment signé qui autorise le stationnement de troupes américaines dans le canal de Panama. La dernière réforme des retraites annoncée est la fameuse goutte qui a fait déborder le vase. Francisco Smith, président du syndicat des travailleurs de la banane Sitraibana, a déclaré à la chaîne de télévision Telemetro: «La grève est légale! Car les députés qui ont adopté la réforme sociale nuisent au secteur

de la banane.» Selon lui, cette réforme constitue un recul pour les droits des travailleurs de la banane, pour leurs salaires et leurs retraites. Qui profiterait de retraites plus faibles et de moins de droits? Chiquita.

COUP D'ÉTAT AU GUATEMALA

L'empire de la banane est né à la fin du XIX^e siècle: l'entrepreneur Minor Cooper

Keith veut construire un chemin de fer à travers le Costa Rica. Il plante des bananiers le long des voies ferrées: une nourriture bon marché pour ses ouvriers. Le chemin de fer n'est pas rentable, mais les plantations deviennent une mine d'or. Le 30 mars 1899, Keith et deux autres hommes fondent la United Fruit Company. Très vite, le groupe contrôle 75% du marché américain de la banane, possède la plus grande flotte privée du monde et un immense réseau ferroviaire. Et le président du Costa Rica donne sa fille en mariage à Minor Cooper Keith.

La United Fruit Company transfère rapidement son siège social au Guatemala. Elle n'y paie ni impôts ni droits de douane. Mais en 1950, Jacobo Arbenz (fils d'un immigrant suisse) devient président. Il exproprie plus de 50 000 hectares des meilleures terres agricoles de la United Fruit Company et les distribue à de petits agriculteurs. Il offre à l'entreprise une indemnisation de 627 572 dollars, soit exactement la somme que le groupe a lui-même déclaré pour l'évaluation fiscale de ses terres.

L'empire de la banane réagit agressivement. Une campagne de relations publiques accuse le Gouvernement guatémaltèque d'être infiltré par les communistes. Puis, les Etats-Unis s'en mêlent: le président Dwight D. Eisenhower est clairement du côté de la United Fruit Company. En juin, le président Arbenz est renversé avec l'aide de l'Oncle Sam. Le nouveau pouvoir mis en place par les Etats-Unis rend les terres expropriées à la United Fruit Company et expulse les paysans.

OPTIMISATION FISCALE EN SUISSE

Aujourd'hui, le groupe a l'un de ses deux sièges sociaux en terre vaudoise, à Etoy. Afin d'optimiser sa fiscalité,



Chiquita est l'un des plus grands producteurs de bananes au monde.

Chiquita a quitté Anvers, en Belgique, pour s'installer en Suisse romande en 2008. L'actuel numéro un de l'empire s'appelle Carlos Lopes Flores. Swissinfo a rendu visite au PDG en 2019, à la veille du vote sur l'initiative pour des multinationales responsables. Ce texte a été accepté par les votants en 2020, mais a échoué à la majorité des cantons.

Aussi, une nouvelle initiative a été lancée. Le patron de Chiquita, Carlos Flores, avait alors déclaré: «La santé et le bien-être de nos employés sont depuis longtemps au cœur de nos préoccupations. Nous avons publié des codes de conduite pour nos employés et soutenons des établissements scolaires pour leurs enfants.» Tout va donc pour le mieux? Loin de là.

En effet, il est impossible de vérifier réellement les pratiques commerciales de la multinationale de la banane. En 2015, deux multimilliardaires brésiliens ont racheté le groupe Chiquita. Les nouveaux propriétaires, dont Joseph Safra, copropriétaire de la banque privée bâloise J. Safra Sarasin, ont retiré l'entreprise de la Bourse la même année. Elle n'est donc plus

tenue de rendre des comptes publics sur ses plantations, ses fournisseurs et ses parts de marché.

LE SUICIDE DU PATRON

En revanche, l'histoire des pays dans lesquels Chiquita est active donne un aperçu du comportement néocolonial du groupe. Outre le coup d'Etat au Guatemala, la United Fruit Company s'est impliquée de manière agressive dans presque tous les pays d'Amérique centrale.

Dès 1910, elle envoya un navire avec des mercenaires à bord au Honduras pour renverser le président. La raison: celui-ci avait refusé d'accorder des allégements fiscaux à United Fruit. Mais cette ingérence éhontée au Honduras ne s'est pas arrêtée là. Elle s'est poursuivie au moins jusqu'en 1975. Cette année-là, le patron de Chiquita, Eli Black, s'est suicidé. Il avait tenté d'acheter au président du Honduras des avantages douaniers d'une valeur de 2,5 millions de dollars.

MASSACRE DE TRAVAILLEURS BANANIERS

Chiquita a agi de manière encore plus

colombienne a abattu des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants dans la commune de Ciénaga. Les soldats ont assassiné les travailleurs en grève dans l'intérêt de l'entreprise américaine United Fruit Company. Mais ce n'est pas tout: à l'été 2024, un tribunal américain a condamné Chiquita à verser près de 40 millions de dollars de dommages et intérêts pour ses liens avec des paramilitaires en Colombie. L'argent ira aux familles de huit victimes tuées par la milice d'extrême droite des forces Autodéfenses unies de Colombie (AUC).

UNE HISTOIRE SANS FIN

L'histoire horrible de Chiquita compte de nombreux chapitres, écrits ou encore à écrire. Sur les conséquences des pulvérisations de pesticides au-dessus des plantations où les travailleurs et des travailleuses peinent. Sur le transfert de toute responsabilité de l'entreprise vers des sous-traitants en Equateur. Sur l'exploitation des travailleurs et des travailleuses partout où Chiquita possède des plantations de bananes. Au Panama, par exemple... ■

EN UN CLIN D'ŒIL

Gaza: Pour un cessez-le-feu immédiat



Plus de 15 000 personnes ont défilé bruyamment dans les rues de Berne jusqu'à la place Fédérale, en solidarité avec le peuple palestinien, le 21 juin. Elles ont répondu à l'appel d'une large coalition de collectifs, d'organisations, de syndicats et de partis pour appeler le Conseil fédéral à agir enfin contre le génocide en cours, en exigeant:

un cessez-le-feu immédiat et durable, supervisé par la communauté internationale; la levée sans délai du blocus de la bande de Gaza; la condamnation des crimes de guerre et de la colonisation; la fin de toute coopération militaire avec Israël; l'interdiction aux entreprises suisses de participer à l'occupation des territoires palestiniens; et la libération

de tous les otages israéliens et des prisonniers palestiniens détenus arbitrairement. ■ AA/photos Olivier Vogelsang

L'article complet et la galerie photos sur: www.evenement.ch/articles/la-paix-maintenant

HORLOGERIE

Rencontre avec les artisans qui ont sauvé Breguet dans les années 1970.

PAGE 11



LIVRE

Pour fêter ses 20 ans, Unia publie un ouvrage en forme d'abécédaire.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Marie Reinmann, la voix des sans-voix chez Jaeger-LeCoultre.

PAGE 14

TROIS FEMMES SUR QUATRE ONT SUBI DES VIOLENCES SEXISTES OU SEXUELLES DANS LA RUE

L'Etat de Genève publie une enquête fouillée qui révèle l'ampleur des violences de genre dans le canton. Et en tire des enseignements sur les actions à mener.

Antoine Grosjean

Révéler la partie immergée de l'iceberg. C'est le but de l'enquête sur les violences de genre que l'Etat de Genève a rendue publique ce 24 juin – justement intitulée «Iceberg». Selon le Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), jamais en Suisse on n'a produit une analyse aussi fouillée de ce phénomène, des contextes dans lesquels il survient ou encore de ses conséquences. «Jusque-là, nous n'avions pas de vision globale de l'ampleur des violences sexistes et sexuelles, remarque Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures. Or, si on veut les combattre, il est essentiel de les connaître.» L'éventail des situations étudiées depuis 2011 par l'Observatoire genevois des violences domestiques est plus restreint, et il ne recense que les cas pris en charge par les institutions spécialisées ou par la police. Mais beaucoup de victimes ne font pas appel à elles. Savoir pourquoi était d'ailleurs l'un des objectifs de l'enquête.

LES PERSONNES LGBTIQ+ TRÈS TOUCHÉES

En tout, 4291 femmes, hommes et personnes LGBTIQ+ ont répondu au questionnaire, sur 10 000 personnes sollicitées. «C'est un taux de participation assez exceptionnel pour ce genre d'enquête, souligne Davy-Kim Lascombes Trinh, chargé de projets au BPEV. Cet échantillon est tout à fait représentatif de la population.» Parmi la masse des données récoltées et mises en ligne (voir lien ci-dessous), notons le fait que 77% des femmes affirment avoir déjà subi des violences sexistes ou sexuelles dans l'espace public, le lieu où celles-ci



Les violences sexistes et sexuelles étaient au cœur des manifestations du 14 juin dernier, comme ici à Genève.

se produisent le plus souvent, devant les espaces privés. Un chiffre qui s'élève même à 85% pour les personnes lesbiennes, gays ou bisexuelles. Ces dernières sont les plus touchées dans tous les contextes, en particulier dans le cadre de la formation ou sur internet. Cela peut être lourd de conséquences. Une femme sur dix a déjà quitté son emploi après avoir subi des violences

de genre sur son lieu de travail, et une sur trois a modifié son comportement dans l'espace public. «On évite de sortir à certaines heures ou dans certains lieux, souligne Emilie Flamand, directrice du BPEV. Mais ces stratégies d'évitement ne font que reporter la responsabilité sur les victimes.» Il y a aussi des répercussions sur la santé mentale, surtout quand ces violences se

produisent dans l'espace privé, ce qui concerne une femme sur cinq.

«Les violences sexistes et sexuelles trouvent en partie leur origine dans des normes sociales qui les justifient, déplore Emilie Flamand. Par exemple, parmi les jeunes hommes de 18 à 24 ans, seuls 37% rejettent l'idée que, dans le couple, l'homme a naturellement plus d'autorité que la femme.

C'est pourquoi il faut intensifier les mesures de prévention dès le plus jeune âge.»

REOURS TROP RARE AUX AIDES

Hélas, la majorité des victimes ne fait appel à aucune aide. Seule une minorité se tourne vers les dispositifs institutionnels, privilégiant alors les professionnels de la santé. Le plus souvent, c'est aux proches qu'on se confie après une agression à caractère sexuel. Cela s'explique entre autres par le sentiment que les actes subis ne sont pas si graves ou s'arrêteront vite, ou que demander de l'aide ne sert pas vraiment à grand-chose. La peur des représailles est aussi dissuasive, en particulier dans l'espace privé, quand l'auteur des violences est le plus souvent une personne connue. «Même si l'Etat ne reste pas inactif, il reste encore du pain sur la planche, note Nathalie Fontanet. Nous devons davantage sensibiliser les jeunes hommes, qui ont une vision conservatrice sur les relations de couple, mais aussi les victimes et leurs proches, pour les aider à reconnaître que la violence de genre n'est pas normale et doit être signalée. La détection de celle-ci et sa prise en charge peuvent encore être améliorées, notamment en perfectionnant la formation des professionnels de la santé. Au cours de la dernière année, trois quarts des jeunes femmes ont subi de la violence de genre dans l'espace public. C'est un chiffre proprement inacceptable en 2025!» ■

Pour consulter les résultats de l'enquête:



Une meilleure Convention collective de travail pour le commerce de détail lausannois

Dès le 1^{er} juillet, les travailleuses et les travailleurs de la branche jouiront de conditions salariales améliorées.

Rocco Zacheo

L'été débute de la meilleure des manières pour les salariés du commerce de détail lausannois. Une nouvelle Convention collective de travail (CCT) vient en effet d'être adoptée par la Commission paritaire de cette branche, qui réunit sous la même houlette le syndicat Unia, l'association patronale Trade Club Vaud (TCV), la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL), l'Association vaudoise des détaillants en textiles (AVDT) et Economie Région Lausanne (ERL). L'entrée en vigueur de l'accord est fixée au 1^{er} juillet et concernera

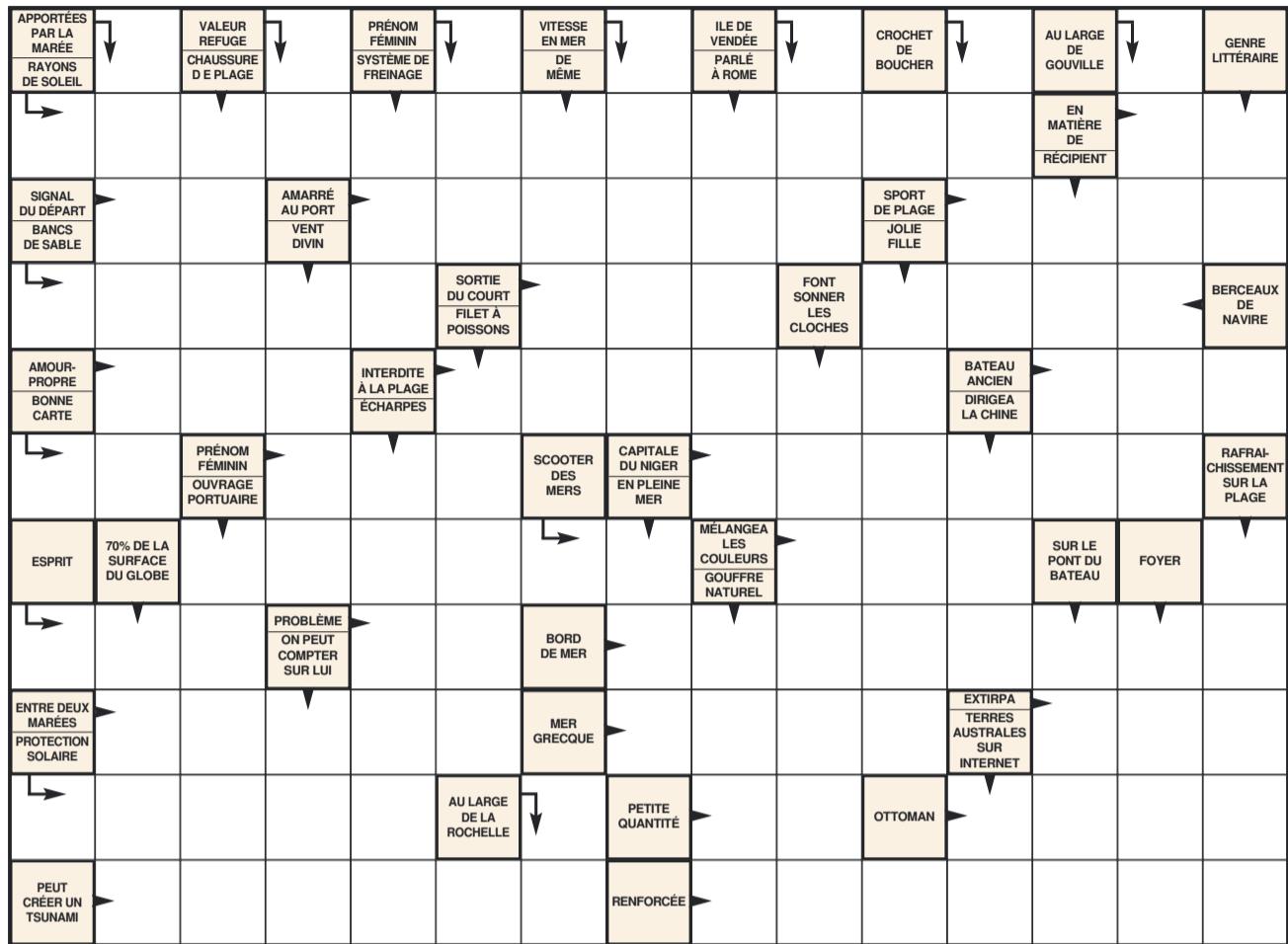
tous les magasins comptant au minimum trois employés et dont le siège est basé sur le territoire de la commune de Lausanne. Pour Unia, cette CCT «permet d'améliorer les conditions de travail de milliers de salariés du commerce de détail lausannois». La mesure phare consistant en une nouvelle grille salariale obligatoire pour tous, avec un salaire minimum et des standards équitables et uniformes pour l'ensemble du secteur. Dans son communiqué du 23 juin, la Commission paritaire souligne que la Convention collective de travail vise notamment «à assurer une concurrence loyale et à promouvoir

des relations de travail harmonieuses». A mentionner enfin que les instances publiques sont également engagées dans la démarche, à travers la Ville de Lausanne. Celle-ci contribue à hauteur de 50 000 francs par an aux mesures de contrôle de l'application des dispositions prévues. Le conseiller municipal en charge de l'économie, Pierre-Antoine Hildbrand, dit se réjouir «de cet accord entre partenaires sociaux qui améliore les salaires et contribue à ce que la concurrence s'exerce plutôt sur la qualité du service». ■



Des nouveaux salaires minimums s'appliqueront désormais dans la vente à Lausanne.

NEIL LABRAO/ARCHIVES

À VOS CRAYONS 

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

7	1		9	8											
			6	5	4										9
9						2	1	5							
8	9					4			1						
	2	1		6			8								
3		8				9			4						
	6	2	7												5
5			6	8	3										6
			3	5			9								

DIFFICILE

7			5		3	4									
8				7	3				1						
6	3	8	5			7	2	9	6						
7	2		1												
6	9		3	7			2	1							
					2			7	6						
8	5	9	3	2	4	1	5	8	3	7	6				
9	4	3	6	7	2	1	7	3	9	2	4				
5	9	4	2	6	8	3	7	1							
3	6	3	1	8	5	7	9	2	4						
6	2	7	1	9	6	5	8	3	7						
4	2	5	9	3	2	4	6	1	7						
8	5	9	3	6	7	2	1	5	8						
9	4	3	6	5	4	1	7	3	9						
2	8	6	5	9	8	3	4	6	2						
7	1	5	9	8	3	4	6	2							

RÉSULTATS

S	E	I	S	M	E	E	T	O	F	F	E	E	C	R	E	M	E	R	U	N	T	R	C	
C	R	E	M	E	R	U	N	T	R	C	E	E	S	E	T	A	L	E	G	E	E	O	T	A
A	M	E	O	S	L	I	T	O	R	A	L	A	S	J	E	T	S	K	I	N	A	M	E	V
D	U	N	E	S	O	U	T	B	E	R	S	E	F	E	G	O	B	A	T	E	A	U	S	R
U	L	T	R	A	V	I	O	L	E	T	S	E	S	A	S	5	4	3	2	1	6	7	8	9

8	4	2	9	3	5	1	6	7																
3	5	6	7	8	1	2	9	4																
9	1	7	4	6	2	5	8	3																
6	9	3	8	9	4	7	5	2																
1	6	3	8	4	2	7	3	6	1	9														

DIFFICILE

1	7	8	4	3	5	2	9	6																
5	9	4	2	6	8	3	7	1																
3	6	3	1	8	5	7	9	2	4															
6	2	7	1	9	6	5	8	3	7															
4	2	5	9	3	2	4	6	1	7															
8	5	9	3	6	7	2	1	5	8															
9	4	3	6	5	4	1	7	3	9															
2	8	6	5	9	8	3	4	6	2															
7	1	5	9	8	3	4	6	2																

FACILE

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: lundi à jeudi, 14h-17h30. Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30. Vendredi: 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15. Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parquerterie 2, La Tour-de-Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se

CES MAINS D'OR QUI ONT SAUVÉ BREGUET

Quasi à l'arrêt il y a 50 ans, l'horloger a retrouvé sa superbe dans les années 1970 grâce à une poignée d'artisans hors pair. Rencontre avec deux figures historiques

Rocco Zacheo

Il ne faut pas chercher, auprès de deux figures attablées dans un bistrot du Sentier, au cœur de la vallée de Joux, une quelconque trace de fierté ou de vanité. Jean-Louis Sautebin et Louis-Maurice Caillet ont le verbe plutôt économique et un allant un rien compassé. Ce qui pourrait laisser entendre que le récit qu'ils vont vous faire n'a rien d'exceptionnel. Cependant, l'impression qu'on en tire au premier abord est tout à fait trompeuse. Car cette paire d'horlogers, 86 ans le premier, 75 le second, a été au centre d'une histoire qu'on peine à croire aujourd'hui: celle du sauvetage, ou mieux, de la renaissance de la maison Breguet il y a près de 50 ans. Aujourd'hui marque phare dans les paysages des montres de luxe, jouissant d'une aura quasi légendaire avec ses 250 ans d'histoire, la manufacture fondée en 1747 par le Neuchâtelois Abraham-Louis Breguet a connu les abîmes, en étant au bord de la disparition au début des années 1970.

SUR LA PLACE VENDÔME

A l'époque, en 1970 précisément, elle passait dans le giron d'un géant de la joaillerie française, la maison Chaumet, à travers un rachat décidé par les deux timoniers qu'étaient en ces temps Jacques et Pierre Chaumet. Breguet trouvait ainsi un ancrage prestigieux à Paris, en pleine place Vendôme. C'était fort reluisant. Mais Breguet n'était qu'un nom, une coquille vide, ne fabriquant presque plus rien et prenant chaque jour de la poussière. Une

légende en perte de vitesse, en somme. Un tournant majeur s'amorce néanmoins avec l'arrivée à sa direction d'une figure providentielle, François Bodet, qui a la bonne idée, en 1974, de suivre les conseils du président d'Audemars Piguet, Georges Golay. Il faut relancer la machine Breguet mais en la plaçant dans la vallée de Joux. Ce fut un pas décisif, accompli avec une étonnante économie de moyens et une poignée d'artisans de grand talent. Bodet investit alors un atelier de 16 m² à peine, dans le bâtiment de l'Ecole technique de la vallée de Joux, au Sentier. Il engage des figures comme Daniel Roth, pivot au savoir-faire inouï, qui usinait des axes minuscules chez Audemars Piguet. Et il s'entoure par la même occasion de deux autres artisans vertueux, qui complètent, entre 1975 et 1977, l'équipe de départ. On y croise alors Louis-Maurice Caillet, engagé en tant que calibriste, «une étiquette qui n'existe plus, nous glisse-t-il. Aujourd'hui, on parle plutôt de micromécanicien. Je travaillais beaucoup sur des prototypes, puis on recevait les boîtes des horloges de Paris et nous faisions le polissage, en apportant beaucoup de retouches, notamment sur l'épaisseur des aiguilles. Il fallait tout faire entrer dans la boîte à une époque où la mode était aux montres ultraplates.» On y croise aussi, parmi le maigre personnel, un autre enfant du pays: Jean-Louis Sautebin. Dans sa sacoche, il compte une formation complète dans la branche acquise lors d'un apprentissage chez Ebel. L'homme a fait ensuite un passage par



Deux anciennes figures de Breguet au Sentier, à gauche Louis-Maurice Caillet, à droite Jean-Louis Sautebin.

La Chaux-de-Fonds avant un retour dans la région, chez Audemars Piguet et Lemania.

AU BRASSUS, L'ÂGE D'OR

Dans ses mémoires (*L'histoire d'une passion, Breguet 1973-1987*), François Bodet relate que «les horlogers de la première heure ont été le moteur principal de Breguet». Constat que pourrait confirmer Louis-Maurice Caillet: «On est partis de rien et on a dû tout acheter, y compris les crayons. Puis, on s'est mis au travail et, petit à petit, nous avons réinstallé la marque dans le panorama. Pour commencer, ce n'était pas plus de trois ou quatre montres par année.» Ce petit volume évoluera considérablement dans un temps restreint. «François Bodet était un excellent commercial et avait de l'entregent, note Jean-Louis Sautebin. Sous son impulsion, Breguet s'est trouvé vite à l'étroit

dans son atelier du Sentier. Nous avons alors déménagé au Brassus, au rez-de-chaussée d'un immeuble où on façonnait auparavant des pierres pour l'horlogerie. En quelque temps, on a fini par occuper tout l'immeuble.» Un âge d'or aux yeux de Louis-Maurice Caillet: «On était en tout une trentaine de travailleuses et de travailleurs, il y avait une ambiance chaleureuse, c'était une grande famille.» Les deux pionniers assisteront ensuite à l'ascension de la marque. Mais aussi aux turbulences sévères de 1987, qui ont failli faire disparaître de nouveau cette étiquette. Au bord de la faillite, la maison Chaumet décide cette année-là de vendre Breguet au groupe anglo-américain Investcorp. La suite est connue: l'horloger s'est implanté au mitan des années 1990 dans une ancienne fabrique de limes, à L'Abbaye, puis à L'Orient. Le rachat en 1999 par

Nicolas Hayek génère les conditions pour un nouveau grand bond. «Au final, on était plus de mille collaborateurs», décompte Louis-Maurice Caillet. Syndiqué depuis l'âge de 20 ans, membre d'Unia, ce dernier se souvient du climat social plutôt positif qui régnait au sein de l'entreprise, même durant les périodes les plus compliquées.

Aujourd'hui, cinq décennies après la renaissance de Breguet, les témoins de cette époque se font rares. Tout un monde semble avoir été englouti depuis, avec les innovations technologiques et les grandes mutations qu'a connues la branche. «On ne croise plus grand monde en effet, on se revoit pour les enterrements», conclut avec un sourire malicieux Louis-Maurice Caillet. ■

«La valeur du travail est jetée à la poubelle»

Les députés fribourgeois ont rejeté l'initiative pour un salaire minimum. La date de la votation populaire n'est pas encore fixée

Sonya Mermoud

«**P**ar cette décision, le Grand Conseil a décidé de jeter à la poubelle la valeur fondamentale du travail. Que vaut un emploi s'il ne permet pas de vivre correctement?» interroge François Clément, secrétaire régional d'Unia Fribourg, réagissant au vote des députés fribourgeois. Qui ont rejeté, le 24 juin, par 63 voix contre 33 et une abstention, l'initiative «Pour un salaire minimum», sans lui opposer de contre-projet. Rappelons que ce texte réclame un salaire horaire plancher de 23 francs. Il est porté par une large coalition réunissant l'Union syndicale fribourgeoise et ses fédérations (Unia, SSP, Syndicom,

SEV, Syna), le PS, la Jeunesse socialiste, les Verts, le Centre gauche-PCS et les jeunes POP. Dans un communiqué de presse, le comité d'initiative a estimé que son refus privait les Fribourgeois d'un salaire digne. Et qu'il condamnait 2000 personnes à demeurer dans la précarité et à dépendre de l'aide sociale pour survivre, malgré un emploi à plein temps. «Nous ne voulons pas que les personnes - dont une majorité de travailleuses, les secteurs à bas salaires comptant un personnel largement féminin - soient contraintes de recourir à des aides pour s'en sortir. Il n'est pas admissible qu'en travaillant à 100%, on soit obligé de solliciter des prestations complémentaires», a ajouté

Négociation d'un plan social chez Samvaz

Après le débrayage du 25 juin, concernant la fermeture annoncée de cette usine de Châtel-Saint-Denis, la direction a accepté de négocier.

Antoine Grosjean

Le débrayage a porté ses fruits. Alors que le dialogue était au point mort depuis l'annonce de la fermeture de l'usine de Samvaz SA, à Châtel-Saint-Denis (FR), la direction de cette entreprise spécialisée dans l'usinage du métal et du bois a finalement accepté de venir à la table des négociations. Celles-ci ont commencé le 30 juin. Le 25 juin, les 33 employés et employées du département bois, dont les postes vont être supprimés, avaient fait une pause prolongée de 9h à midi, avec le soutien d'Unia Fribourg. Lors d'une séance avec la direction, Yannick Ferrari, membre de la direction régionale du syndicat, lui a transmis

les revendications du personnel. Comme indiqué dans un communiqué le jour du débrayage, il s'agit de négocier un plan social équitable, celui qu'avait proposé unilatéralement la direction n'étant pas jugé satisfaisant. Une nouvelle proposition de cette dernière est attendue au plus tard le 10 juin. Les travailleurs et les travailleuses réclament aussi le versement d'arriérés de salaires. Car, selon Unia, pendant plus de vingt ans, Samvaz SA aurait payé ses employés en-dessous des salaires minimums prévus par la Convention collective de l'industrie du bois. Le syndicat salue le courage et la dignité du personnel, qui a tenu bon malgré les pressions de la direction, laquelle avait

laissé planer dans les médias la menace de licenciements immédiats. Il souligne également la solidarité exprimée par les employés du département métal de Samvaz SA, qui ne sont pourtant pas concernés par cette fermeture d'usine. Sur le fond, Unia conteste les difficultés financières liées à la concurrence étrangère dans le secteur du bois, qui ont été évoquées pour justifier la fermeture de l'usine, rappelant que l'entreprise se porte bien avec un chiffre d'affaires de près de 30 millions de francs. «Le personnel reste mobilisé et prêt à poursuivre ses actions si les négociations ne sont pas menées de manière sérieuse», affirmait le syndicat au moment d'entamer les discussions. ■

LA GÉORGIE, ENTRE DEUX EAUX

Le journaliste Clément Girardot vient de publier un livre sur la Géorgie où il a vécu plusieurs années avant d'en être refoulé. Un ouvrage propre à approcher l'âme de ce peuple du Caucase.

Sonya Mermoud

Ni un guide de voyage, ni un ouvrage réservé à des spécialistes: le petit livre *Géorgie, l'étreinte du Caucase** dépeint un pays d'un point de vue journalistique et à travers le regard personnel de Clément Girardot. Une approche originale et poétique pour raconter cette ancienne République soviétique en convoquant ses récents événements politiques, sa culture, son histoire, sa gastronomie. Avec l'évocation de faits qui s'enrichissent d'impressions et d'expériences de l'auteur de 38 ans, expert du Caucase et de la Turquie. «Je me suis senti légitime à le faire», précise Clément Girardot qui, marié à une Géorgienne et père d'un enfant de 3 ans, a vécu à Tbilissi de 2018 à 2024. Et, avant de s'y installer, a effectué depuis 2012 nombre de reportages dans cette «seconde patrie». Questionné sur les traits qui caractérisent l'âme du peuple géorgien - en écho au titre de la Collection éditrice de son opuscule - Clément Girardot, soucieux d'éviter les clichés réducteurs, rechigne à l'exercice. Il souligne tout de même la «spontanéité, l'ouverture et l'hospitalité de la population». Et évoque aussi «son désir de liberté, parfois un peu naïf, ses grands idéaux et sa difficulté à s'organiser collectivement et à agir de manière disciplinée».

UN PAYS QUI RIME AVEC ESPoir

Entoffée par des entretiens avec un historien, une réalisatrice et un poète de trois générations différentes, la publication dit une «Géorgie qui rime avec espoir. Et envie d'avenir.» Elle

met en lumière le tiraillement de cet Etat pris en tenaille entre l'aspiration d'une grande partie des habitants à rejoindre l'Union européenne face aux tentatives d'imposer le modèle russe. «Cette étreinte du Caucase est celle que la vaillante et hospitalière Géorgie s'est toujours efforcée de desserrer. Un regard tourné vers la mer Noire et l'Occident et l'autre vers Moscou», note le journaliste français, évoquant les tensions géopolitiques et les importantes manifestations et mouvements sociaux qui ont secoué à la fin de l'année dernière le pays, en résistance à la politique proche du Kremlin de Rêve géorgien, le parti dominant au pouvoir. «Il y a eu beaucoup de mobilisations mais sans grand impact. Six mois plus tard, l'opposition reste divisée et ne compte pas vraiment de leader.» Sa participation comme observateur à ces événements et leur couverture pour différents médias et réseaux sociaux lui aura probablement valu d'être interdit de territoire. Et cela alors que le pays connaît une dérive autoritaire qui se traduit, précise le journaliste, par des intimidations et des arrestations arbitraires, des perquisitions, des amendes.

SUR LISTE NOIRE

«Le 12 février dernier, rentrant d'un séjour en France, j'ai été stoppé à la frontière et renvoyé sans explication sur un vol en retour. J'ignore les motifs officiels, mais il semblerait que je figure sur une liste noire, considérée comme une menace importante.» Le trentenaire a depuis fait recours, sans succès, et attend l'audience en appel prévue à la fin du mois. «Ce qui me manque le plus? Les liens tissés avec le voisinage, une

certaine douceur de vivre et la langue, la musique, la culture de manière générale», précise l'homme, qui continuera néanmoins à couvrir les événements en Géorgie, en étant bien conscient de la difficulté de la tâche à distance.

LA PASSION DES GRANDS REPORTAGES

Pigiste ponctuel de notre journal, Clément Girardot a collaboré avec nombre de titres comme *Le Monde Magazine*, *Le Temps*, *la Tribune de Genève*, *Mediapart*, *TV5 Monde*, *Eurasianet*, *Al Jazeera*... Le Français se passionne pour les grands reportages à l'étranger. Et voit un intérêt particulier aux thématiques sociales, culturelles et environnementales. Après l'obtention de son master en journalisme en 2009 à Grenoble, il effectue un stage d'un an à Istanbul, dans le cadre d'Erasmus. «Je souhaitais apprendre une nouvelle langue», explique le polyglotte, qui parle et écrit aussi en anglais, et prolongera son séjour d'une année supplémentaire. Séduit par la bouillonnante et dynamique capitale, le journaliste élargit aussi sa zone d'intérêt aux pays alentours, dont la Géorgie. A 25 ans, il y effectue un premier séjour de longue durée, employé comme professeur de français pour des universitaires de Tbilissi. Il rencontre alors sa future femme, apprend le géorgien, qualifié de difficile, et partagera sa vie entre la Géorgie et des allers-retours à Saint-Etienne, en France, où il réside désormais avec sa famille. ■

«Géorgie - L'étreinte du Caucase», Ed. Nevicata, Collection L'âme des peuples, 89 pages, 2025, disponible en librairie, au prix de 16,50 francs.



Le journaliste Clément Girardot voit un intérêt particulier aux thématiques sociales, environnementales et culturelles.

La Suisse vue du train

Un nouveau guide richement illustré présente 35 itinéraires spectaculaires des chemins de fer helvétiques. Avec conseils et bons plans. En voiture!

Antoine Grosjean

Le train, c'est bien plus qu'un simple moyen de transport pour aller d'un point A à un point B. Parfois, le but, c'est le voyage lui-même, comme vient nous le rappeler le livre *En train en Suisse*, récemment sorti aux Editions Helvetiq. Un bel ouvrage richement illustré, qui présente 35 idées d'excursions ferroviaires - dont une grande partie sur des lignes touristiques ou de montagne offrant des panoramas spectaculaires - le tout accompagné de conseils pratiques et d'informations historiques.

L'auteur, Diccon Bewes, est un Anglais naturalisé Suisse qui s'est pris de passion pour les trains helvétiques et s'offrait chaque année l'abonnement général des CFF. L'imparfait est, hélas, de rigueur, puisqu'il nous a quittés peu avant la publication du livre, emporté par une longue maladie. Mais il nous laisse en héritage ce guide, qui devrait même intéresser celles et ceux qui ne sont pas des mordus de chemin de

fer. Diccon Bewes connaissait comme sa poche le réseau ferroviaire suisse, lequel est particulièrement dense et permet d'aller presque dans le moindre recoin du pays par le rail. Y compris à la pointe de sommets comme le Rigi, auquel mène le plus ancien train de montagne d'Europe, datant de 1873.

LIGNES MYTHIQUES

Couvrant plus ou moins l'ensemble du territoire national, ces 35 itinéraires étaient les préférés de l'auteur. Ils empruntent certaines grandes lignes des CFF, et aussi les mythiques Glacier Express, Goldenpass ou Centovalli Express, ainsi que de nombreuses petites lignes moins connues mais non moins charmantes. Chaque chapitre comprend une carte, des photos alléchantes, une description du trajet, ainsi que de précieux bons plans, par exemple sur les arrêts incontournables ou sur le meilleur côté où s'asseoir pour profiter de la vue. L'auteur nous raconte également l'histoire de chaque ligne, «parfois aussi captivante que le panorama lui-même, étant donné que les trains ont souvent dû franchir, percer ou contourner des montagnes», comme il l'écrit.

En creux, c'est aussi un portrait de ce pays de trains qu'est la Suisse que nous donne à voir Diccon Bewes. Pays qui, depuis l'inauguration de sa première liaison ferroviaire en 1847 (celle entre Zurich et Baden, longue de 25 kilomètres), a aligné et détient toujours quelques records en la matière: le plus long tunnel ferroviaire du monde, celui du Saint-Gothard; la plus haute gare d'Europe, celle de la Jungfraujoch; ou encore le chemin de fer à crémaillère le plus raide du monde, celui du Mont Pilatus. Sans oublier que la population suisse est celle qui affiche en moyenne la plus grande distance annuelle parcourue en train par personne.

Des montagnes, des lacs, des glaciers, des châteaux médiévaux, des trains à vapeur, à crémaillère ou à voie étroite: le guide «En train en Suisse» contient tout cela, et bien plus encore. De quoi donner envie de courir à la gare s'acheter un billet! ■



TRANSports PUBLICS DU CHABLAIS

Des montagnes, des lacs, des glaciers, des châteaux médiévaux, des trains à vapeur, à crémaillère ou à voie étroite: le guide «En train en Suisse» contient tout cela, et bien plus. (photo tirée du livre).

«En train en Suisse», Editions Helvetiq, 2025, 232 pages.

UN LIVRE DÉROULE 50 ANS D'HISTOIRES DU PARTI SOCIALISTE JURASSIEN

Figures marquantes, combats politiques, grandes victoires et petits déboires: un ouvrage collectif retrace le parcours d'une section remuante du parti.

Rocco Zacheo

C'est un ouvrage qu'on pourrait associer à un arc tendu dont la première extrémité serait incarnée par Pierre Gassmann et la seconde par Elisabeth Baume-Schneider. Le personnage de départ a les allants d'une figure tutélaire, puisqu'il était là, à Bassecourt, dans une salle du Restaurant du Jura remplie jusqu'à l'invraisemblable en ce 3 mai 1975. C'est dans cet espace convivial, chauffé par près de 200 militants, qu'a vu le jour le Parti socialiste jurassien (PSJ). Et l'enseignant à l'Ecole professionnelle de Delémont, élu depuis 1971 au Conseil national, en a pris la tête en endossant le costume de premier président. A l'autre bout de l'arc, la conseillère fédérale incarne en quelque sorte la victoire du Jura à l'échelle nationale, puisque son élection en décembre 2022 était tout sauf escomptée. Entre ces deux instantanés, voilà cinquante ans de vie et d'histoires de la section du parti de gauche, qu'on retrouve condensés dans un ouvrage collectif fouillé et agile.

Conçu sous la direction du journaliste, politologue, ancien syndicaliste et ancien élu Jean-Claude Rennwald - lui-même coauteur -, enrichi par les contributions de quatre intervenants, *PS jurassien, 50 ans au service de la solidarité* part sur les traces d'une histoire politique marquante dans le paysage suisse. On y retrouve, dans cette publication ramassée, une foule de détails, à commencer par ceux qui permettent de planter un premier décor. Celui du PS bernois, présent et actif en terre jurassienne depuis septembre 1919. Au fil des pages, on court vers l'acte fondateur du PSJ et on croise les personnages qui en ont jalonné l'histoire, à travers des portraits courts et sentis. On saisit avec les récits, l'attitude remuante du parti, qui adopte d'entrée une position en claire rupture avec le capitalisme. Les luttes, les élections, les batailles du PSJ (sur le terrain des assurances sociales, des retraites, des relations au travail...) dévoilent les traits d'un acteur antagoniste, campant souvent à rebours des avis exprimés par les citoyens du pays lors des votations.

D'autres thèmes font l'objet d'analyses approfondies: la question jurassienne, bien évidemment, mais aussi l'émergence des femmes dans la politique du canton, ou encore l'identité du PSJ aujourd'hui, restituée par le témoignage de militants de tout âge et de toute catégorie sociale. Une fresque complète, donc, établie avec rigueur et accompagnée par un solide appareil critique. ■

«PS jurassien, 50 ans au service de la solidarité», Editions de la Rue du Nord, 2025, 143 pages.

DIX-NEUF LETTRES POUR FÊTER LES 20 ANS D'UNIA

Le syndicat publie un ouvrage qui retrace, sous la forme d'un abécédaire, les grands moments de son histoire.

Rocco Zacheo

Il y a mille manières d'évoquer l'existence d'une institution comme Unia, de faire ressurgir les débats et les luttes portées année après année sur la place publique, de célébrer ses victoires et de se souvenir aussi de ses quelques revers. Alors que le plus grand syndicat de Suisse entre définitivement dans l'âge adulte - 20 petites bougies sur son gâteau - rien n'est sans doute plus approprié que la publication d'un ouvrage spécialement consacré à l'événement. Celui qui fait paraître ces jours-ci l'organisation affiche des formes opulentes et des contenus généreux. On y entre un peu comme si on se faufilait dans un millefeuille. Organisé sur le mode d'abécédaire, «Unia: 20 ans de force» offre aux lectrices et aux lecteurs une double expérience. En le feuilletant, on pourra renouer avec un passé parfois éloigné, on repensera sans doute avec un

zeste de nostalgie aux luttes et aux mobilisations remarquables qui ont parsemé les annales syndicales. Mais on sera en même temps solidement ancré au présent et à l'avenir proches, à travers l'évocation des problématiques actuelles relatives au monde du travail et, plus largement, aux enjeux liés à la justice sociale.

LES DÉFIS DES ANNÉES 1990

Unia se dévoile et se célèbre en plus de 300 pages! On a affaire à un beau pavé, donc, avec son éditorial, «Un hommage à nous toutes et tous», signé par la présidente Vania Alleva. Et sa longue introduction historique, qui rafraîchit les mémoires et renvoie aux premiers pas du syndicat et à tout ce qui a précédé cette naissance. Voilà alors, dans ces lignes et ces photos, la résurgence d'une époque, celle des années 1990, marquée par des mutations et des crises, des interrogations profondes et des scénarios politiques



Le syndicat Unia a été créé le 16 octobre 2004, lors d'un congrès historique organisé à Bâle, réunissant sous une même bannière les syndicats SIB, FTMH rejoints par la FCTA.

et économiques qui ouvrent à tous les possibles. Le secteur industriel en Suisse perd de sa puissance tandis que celui des services connaît une ascension fulgurante, et ce en même temps que la doctrine néolibérale se répand partout de manière capillaire. Face à un contexte en mouvement, le monde syndical doit répondre à de nouveaux défis. Ainsi, naît en 1992 le Syndicat industrie et bâtiment (SIB), un «syndicat pour temps difficiles», dira son président Vasco Pedrina. Quatre ans plus tard, face à la menace d'un démantèlement généralisé de l'Etat social, les deux organisations les plus puissantes du pays, SIB et FTMH, donnent vie à ce qu'on a dénommé «petit Unia». C'était en 1996, la brèche pour la création d'un seul grand syndicat était ouverte. Ce projet, à peine croyable entre rivaux et parfois ennemis, se concrétisera le 16 octobre 2004, lors d'un congrès historique qui se tiendra à Bâle: le SIB et la FTMH, rejoints par la FCTA, abandonnent leurs acronymes respectifs et

se placent sous un seul drapeau. Paul Rechsteiner, alors président de l'USS, aura une phrase qui résumera avec humour la portée de l'affaire: «Beaucoup croyaient davantage à une réconciliation des catholiques et des protestants qu'à une fusion de la FTMH et du SIB!»

DES FIGURES ADMIRABLES

Dans la foulée, suivent dix-neuf lettres, de A comme Alleva - un récit biographique d'une «seconda» qui a vécu dans sa peau la xénophobie ambiante des années 1970 - à Z comme Zivag, l'identité et l'action d'Unia se teignent d'un rouge vif. Ici avec la grande grève sur le chantier du tunnel du Baregg, qui a permis d'obtenir la retraite à 60 ans pour la branche de la construction; là avec l'éclosion de la lutte féministe. Plus loin dans ce combat pour les horaires et les jours d'ouverture des commerces ou encore pour la régulation de l'économie de plateformes. Autant de hauts faits auxquels viennent se greffer de multiples questions cruciales

telles que le dérèglement climatique, les problématiques liées aux migrations ou encore les rapports avec l'Europe. Dans les plis de cet éventail, on croise encore des figures étonnantes ou admirables du fait de leur engagement tenu pour le droit des travailleuses et des travailleurs. Ce sont des portraits d'activistes et de secrétaires syndicaux. Et chacun, avec sa trajectoire, dit en filigrane l'importance d'un syndicat, il rappelle sa raison d'être, qui est primordiale pour la bonne marche de la démocratie. ■

«Unia: 20 ans de force», conception et rédaction: Marie-Josée Kuhn, 306 pages. Disponible sur: unia.ch

Interview de Vania Alleva: evenement.ch/videos



OLIVIER VOGELSANG/THIERRY PORCHET

Un plan canicule est relancé en Valais

Le Conseil d'Etat valaisan, en collaboration avec les partenaires sociaux de la construction, relance des projets pilotes pour mieux protéger les travailleurs et les travailleuses.

Aline Andrey

En avril dernier, Unia dénonçait l'attitude irresponsable des associations patronales qui refusaient de financer un bracelet-alarme détectant les risques de coup de chaleur. Quelques mois plus tard, et alors que la région subit déjà des températures élevées, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) et son Service de protection des travailleurs et des relations du travail (SPT), en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, lance un nouveau plan canicule faisant écho au projet pilote démarqué durant l'été 2024. «La machine est relancée. De nouvelles études vont permettre d'affiner les résultats de l'an passé et de généraliser les bonnes pratiques pour protéger les salariés», se réjouit Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia. Le projet pilote inauguré en 2024, incluant une centaine de travailleurs et de

travailleuses de la construction, a permis de démontrer l'importance d'adapter l'effort aux conditions climatiques. Le bracelet-alarme alerte l'ouvrier avant l'apparition de symptômes sévères. Démentant la croyance de l'effet protecteur de l'altitude, il s'avère que plusieurs alertes ont été enregistrées entre 1200 et 1900 mètres. «Par ailleurs, plus de deux tiers des situations inquiétantes pour la santé des travailleurs ont eu lieu hors des pics caniculaires», précise Blaise Carron. Dans un communiqué commun, le Canton et les partenaires sociaux préconisent plusieurs démarches. Les communes sont invitées à laisser les entreprises entamer plus tôt les travaux lourds en extérieur dès 28°C à l'ombre. Le plan de protection de la Suva doit être respecté, en particulier la mise à disposition pour les personnes actives de zones ombragées, de boissons en quantité et de pauses supplémentaires. Ils demandent aussi aux maîtres d'ouvrages

publics et parapublics, lorsque de fortes chaleurs sont en cause, de renoncer aux pénalités en cas de retard. De surcroît, deux nouveaux projets pilotes sont destinés à monitorer les risques. Septante bracelets seront distribués aux ouvriers volontaires d'entreprises du gros œuvre, de goudronnage et de charpente. Trente autres aux entreprises intéressées. Les coûts sont pris en charge par les commissions paritaires professionnelles. L'Etat met à disposition les outils de monitorage et les spécialistes pour assurer le suivi. Cette année, des bracelets orneront aussi les poignets d'une centaine d'ouvriers et d'ouvrières dans les usines de métallurgie et de chimie du canton. Un bilan des données récoltées est prévu pour fin 2025. ■

Plus d'informations: vs.ch/web/spt/travailler-au-soleil-et-par-fortes-chaleurs

Straumann: Unia saisit l'instance de médiation

Non à un plan social imposé sans négociations! Unia Transjurane vient de saisir la Chambre de conciliation du canton de Berne face à l'attitude de l'entreprise Straumann Villeret SA. Le géant des implants dentaires - qui a annoncé le licenciement de 250 de ses employés en raison de la délocalisation d'une partie de sa production en Chine - a refusé d'entamer des pourparlers avec le syndicat sur un plan social englobant tous les salariés concernés. Il n'entend entrer en matière que pour les travailleurs ayant mandaté Unia dans ce sens. «Cette approche est inacceptable: un plan social s'applique à l'ensemble du personnel touché et ne peut être discuté en vase clos. La tentative de la direction de restreindre cette représentation crée un risque d'inégalités de traitement et reflète un climat de pression dans l'entreprise», dénonce Kedy Pose, secrétaire syndicale d'Unia Transjurane, ajoutant qu'il ne peut y avoir de négociations avec une seule partie des effectifs qui aboutiraient potentiellement à des plans sociaux différenciés. Mandaté par un nombre significatif de salariés, Unia est bien décidé à agir au nom de tous. Et a informé la direction que, sans prise en compte de ce critère, il ne la rencontrerait pas. Le syndicat a également précisé ses attentes. Il a demandé aux responsables la présentation du plan social comme base de discussion, des propositions de modalités de négociations transparentes et collectives et la suspension des licenciements jusqu'à la conclusion d'un accord. En l'absence de «réponse satisfaisante», il s'est tourné vers l'instance judiciaire de médiation. «Nous exigeons des négociations sérieuses et conformes au droit. On ne peut pas licencier massivement en prétenant d'accompagner socialement les employés tout en contournant délibérément la loi», ajoute Kedy Pose. Se référant à l'article 335i du Code des obligations, la syndicaliste rappelle que tout licenciement collectif dans une entreprise de plus de 250 salariés et impliquant au moins 30 suppressions de postes, contraint la direction à discuter d'un plan social. Une obligation légale non respectée dans ce cas. ■ SM

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Marie Reinmann, déléguée syndicale chez Jaeger-LeCoultre



PARLER POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE VOIX

Horlogère chez Jaeger-LeCoultre depuis 14 ans, Marie Reinmann a récemment été élue déléguée syndicale. Ce qui l'anime? La lutte contre les injustices.

Manon Todesco

A 32 ans, l'horlogère Marie Reinmann est le nouveau visage d'Unia chez Jaeger-LeCoultre au Sentier. En effet, elle a été choisie pour briguer la fonction de déléguée syndicale au mois de février. Elles sont

deux, pour plus de 1000 employés. «Le processus a pris un an et demi, mais je n'ai pas lâché. Je me suis intéressée à ce qu'impliquait ce rôle, j'ai été au comité des horlogers d'Unia où j'ai trouvé que l'énergie était incroyable et j'ai suivi des formations dispensées par Movendo.» La décision a été mûrement réfléchie. «Je me suis



«J'ai beaucoup de collègues qui souffrent en silence, qui n'osent pas faire valoir leurs droits: il faut des gens engagés pour défendre ces employés!», note Marie Reinmann.

posé beaucoup de questions et j'ai eu des inquiétudes: est-ce qu'on ne va pas me mettre des bâtons dans les roues?» Mais la soif de justice et l'envie de venir en aide aux autres ont été plus fortes pour cette membre d'Unia depuis dix ans. «J'ai moi-même été confrontée à des difficultés au travail l'année dernière, qui relevaient selon moi de l'injustice. Ça n'a pas été facile sur le coup, mais au final, ça m'a fait grandir et donné la niaque d'aller de l'avant. J'ai toujours été docile, on m'a éduquée dans le respect des autres, jusqu'à ce qu'on me manque de respect à moi, et là, la donne a changé. J'ai beaucoup de collègues qui souffrent en silence, qui n'osent pas faire valoir leurs droits: il faut des gens engagés pour défendre ces employés!»

La peur, c'est souvent ce qui freine les travailleurs de l'horlogerie. La peur de se syndiquer, la honte de dire qu'ils le sont ou encore la crainte de s'exposer en tant que représentant du personnel. «Au vu de la conjoncture économique dans le secteur, beaucoup supportent et prennent sur eux, par peur de perdre leur emploi. Nous avons aussi une grosse proportion de travailleurs frontaliers, avec des crédits immobiliers sur le dos, qui préfèrent faire profil bas», souligne Marie Reinmann, qui nous a donné rendez-vous au café de l'Hôtel des Horlogers, au Brassus, alors qu'elle est en RHT. «Les délégués syndicaux ne sont pas suffisamment protégés contre les licenciements, voilà pourquoi les gens ont de la peine à s'engager.»

Jaeger-LeCoultre qui cherchait une apprentie opératrice. J'ai tout de suite adoré ce que j'ai vu: la créativité, l'innovation, c'était fabuleux. L'entreprise m'a ensuite donné la possibilité de passer le CFC d'horlogerie en alternance avec l'Ecole technique de la vallée de Joux. Ce métier me passionne depuis le début, et j'ai toujours travaillé pour la même entreprise, ce qui explique que j'ai une certaine loyauté.» Guidée par la soif d'apprendre et d'évoluer, Marie Reinmann aimerait relever un autre défi dans la direction d'équipe: «J'aimerais devenir une bonne manager qui accompagne ses collaborateurs pour s'élever ensemble.»

En attendant, c'est la mission de déléguée syndicale qui lui incombe. «Avant, on parlait plus librement d'Unia. Aujourd'hui, les collègues sont sur la retenue ou ne connaissent même pas le syndicat. C'est dommage, car ils ne se rendent pas compte des combats qui ont été menés par les anciens. Ce ne sont pas des acquis: si on ne continue pas à se battre pour les conserver, on risque de les perdre!» Marie Reinmann remercie Unia qu'elle qualifie de pain bénit pour les employés de l'horlogerie. «Unia œuvre pour notre bien-être, il se bat pour notre CCT et, grâce à lui, nous avons des augmentations significatives de salaire.» La mission qu'elle se donne: parler pour les gens qui n'ont pas de voix. «Aujourd'hui, je me sens libre et prête à me battre pour la justice.» ■

PASSIONNÉE ET DÉTERMINÉE

L'horlogerie est devenue une vraie passion pour la militante, même si ce n'était pas son premier choix. «Quand je suis arrivée du Cameroun, j'avais tout juste 16 ans et je voulais travailler dans l'immobilier, mais je n'ai pas trouvé de place d'apprentissage. J'ai postulé chez

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



MÉTRO BOULOT SOCIO



LES BRAS TROP COURTS DE LA PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Les recherches scientifiques sur des questions syndicales sont suffisamment rares en Suisse pour qu'on se réjouisse de l'enquête faite par la Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR) auprès des commissions du personnel de l'industrie MEM. Les premiers résultats, relayés dans ces colonnes, sont sans appel: pour plus de la moitié des délégués interrogés, l'absence de protection contre les licenciements, sur fond de menaces et de représailles patronales, est un frein majeur à l'exercice de leur mandat.

En attendant le rapport final de l'enquête, réalisée sur mandat d'Unia, ce premier constat mérite d'être mis en perspective à deux niveaux. D'un côté, il s'inscrit pleinement dans les conclusions d'un récent ouvrage international, dirigé par Daniel Clegg et Niccolò Durazzi, selon lesquels la liberté des employeurs de licencier sans restriction reste le levier majeur pour conditionner la main-d'œuvre, mettant les travailleurs structurellement en position de négociation défavorable. C'est la raison pour laquelle l'Organisation internationale du travail (OIT) a édicté des Conventions visant à limiter cette liberté, en particulier envers les délégués syndicaux, dont l'activité est essentielle pour garantir le droit de s'organiser dans les entreprises. Le fait que la Suisse

ne respecte pas le minimum requis par le droit international lui a d'ailleurs valu l'inscription temporaire sur la liste noire de l'OIT et, surtout, une longue bataille militante pour augmenter la pression sur le Conseil fédéral, si nécessaire avec le lancement d'une initiative fédérale.

De l'autre, l'enquête s'inscrit dans la préparation du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) MEM avec le but d'obtenir des améliorations par la voie conventionnelle. Cette stratégie n'a rien de nouveau: depuis l'entérinement en 1911, dans le Code des obligations, de la prédominance du droit privé sur le droit public, les syndicats ont systématiquement privilégié les CCT aux lois, le renforcement du cadre légal étant considéré comme un «cadeau de l'Etat», alors que les CCT permettraient de «garder les succès pour soi», selon la formule attribuée à un dirigeant syndical des années 1950, Arthur Steiner. Selon lui, les syndicats devaient faire appel à l'Etat «uniquement là où nos bras sont trop courts». Comme le montre l'étude historique de Patrick Emmenegger, cette stratégie n'a pas été particulièrement efficace. Selon l'auteur, l'incapacité du mouvement syndical à imposer des changements relègue la Suisse en queue de peloton des pays membres de l'OCDE en

matière de protection contre les licenciements. Ce n'est qu'avec la libre circulation des personnes que la possibilité d'utiliser le cadre légal pour obtenir des droits supplémentaires pour les travailleurs a été utilisée de manière offensive par certains syndicats. Pourtant, la solution légale qui émerge actuellement dans le cadre des mesures pour accompagner le nouveau accord avec l'UE ne crée «pas de nouvelles contraintes majeures pour les entreprises suisses, ni ne restreint la flexibilité du marché du travail», selon l'appréciation du Conseil fédéral. En effet, l'entreprise doit chercher pendant deux mois un autre poste, avant qu'un licenciement puisse avoir lieu, sans quoi elle risque une amende de maximum dix mois de salaire. Alors qu'«aucune CCT ne va aussi loin» selon l'USS, la question est de savoir si cette mesure répondra aux attentes qui découlent de l'enquête de la HETS-FR et suscitera la même virulence patronale que le combat contre les salaires minimaux cantonaux. ■

Alessandro Pelizzari
Directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETS)

POING LEVÉ

UN CAFÉ AU GOUT AMER...

Par Manon Todesco

La bonne odeur réconfortante du café chaud le matin, on connaît bien. Ce qu'on connaît moins, c'est l'envers du décor de la production de ce café. Celui où, dans les collines de l'Etat d'Espírito Santo au Brésil, des ouvriers agricoles comme José Lima et Jurandir dos Santos vivent l'enfer pour sauver nos matinées. Une récente enquête de Public Eye en collaboration avec Reporter Brasil, sortie en juin, dénonce l'exploitation des cueilleurs de café chez des fournisseurs de Nestlé, géant du café mondial. Dans les plantations en question, on dort à même le sol, on boit une eau crue, et on trime douze heures par jour pour un salaire de misère, à savoir l'équivalent de 9 francs, selon le rapport, soit 75% du salaire minimum légal. De ce misérable revenu, il faut déduire tout un tas de frais, comme les bottes et les gants de travail ou encore les maigres repas. Voilà le vrai visage d'un circuit pourtant certifié durable et responsable.

La stratégie est bien huilée. Les ouvriers, venus de régions pauvres du Brésil, sont recrutés avec de belles promesses: une bonne rémunération, un logement décent et un contrat de travail. En réalité, ils arrivent après 1200 km de bus et se retrouvent piégés dans une exploitation isolée, sans contrat, sans lits et sous surveillance armée. Et quand ils veulent fuir, on leur rappelle qu'ils ont des dettes, et que personne ne quitte la ferme sans les payer. La loi de la menace, de la peur et de la contrainte règne. L'inspection du travail indiquera que la plantation ne remplit pas moins de 24 critères de «conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage», un terme défini par le droit pénal brésilien. Hélas, ce n'est pas une exception! Selon l'organisation de défense des droits humains Connectas, ces dix dernières années, aucun autre secteur n'a dû secourir autant de personnes face à de telles conditions de travail que celui du café.

Malgré tout, quasiment aucune condamnation pénale n'a eu lieu. Une étude démontre que, sur plus de 2679 employeurs accusés d'esclavage moderne entre 2008 et 2019, seuls 112 ont été condamnés, et généralement à des peines courtes qu'ils n'ont pas eu à purger. De son côté, Nestlé se décharge en assurant qu'elle ne se fournit pas – ou du moins plus – auprès de la ferme de Mata Verde. Quoi qu'il en soit, en 2025, il n'est plus concevable que des humains subissent des situations d'esclavage moderne pour enrichir des multinationales. Il est enfin temps de mettre les droits humains au centre de nos préoccupations. De rendre des comptes tout au long de la chaîne. Et de rappeler, encore et toujours, que, sans les ouvriers agricoles, il n'y a pas de café. Ni pour Nestlé, ni dans notre tasse le matin. ■

Découvrir l'enquête complète sur:
stories.publiceye.ch/esclavage-moderne-cafe

DESSIN BIAISÉ



L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Le dessin d'un baiser volé complice entre Ignazio Cassis et Benjamin Netanyahu, lors de la manifestation en solidarité avec Gaza, le 21 juin dernier, dans la Berne fédérale. Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite et (in)volontaire. ■

LAUSANNE L'AFRIQUE SUR GRAND ÉCRAN



Rendez-vous incontournable des amoureux du grand écran, le Festival cinémas d'Afrique se déroulera à Lausanne du 14 au 17 août. A l'affiche de cette 19^e édition, pas moins de 59 films issus d'une vingtaine de pays du Continent noir et des diasporas, des rencontres et la promesse d'une ambiance festive, comme à son accoutumée. Parmi la variété des propositions témoignant de la créativité des

réaliseurs africains, figure, en première suisse *Katanga, la danse des scorpions*. Signé par le burkinabé Dani Kouyaté, ce long métrage dramatique plusieurs fois primé s'inspire de la tragédie *Macbeth*, de Shakespeare, où se mêlent soif de pouvoir, dictature et violences. Le documentaire égyptien *Les filles du Nil*, de Nada Riyad et Ayman El Amir, retient aussi l'attention, racontant l'histoire de femmes qui se

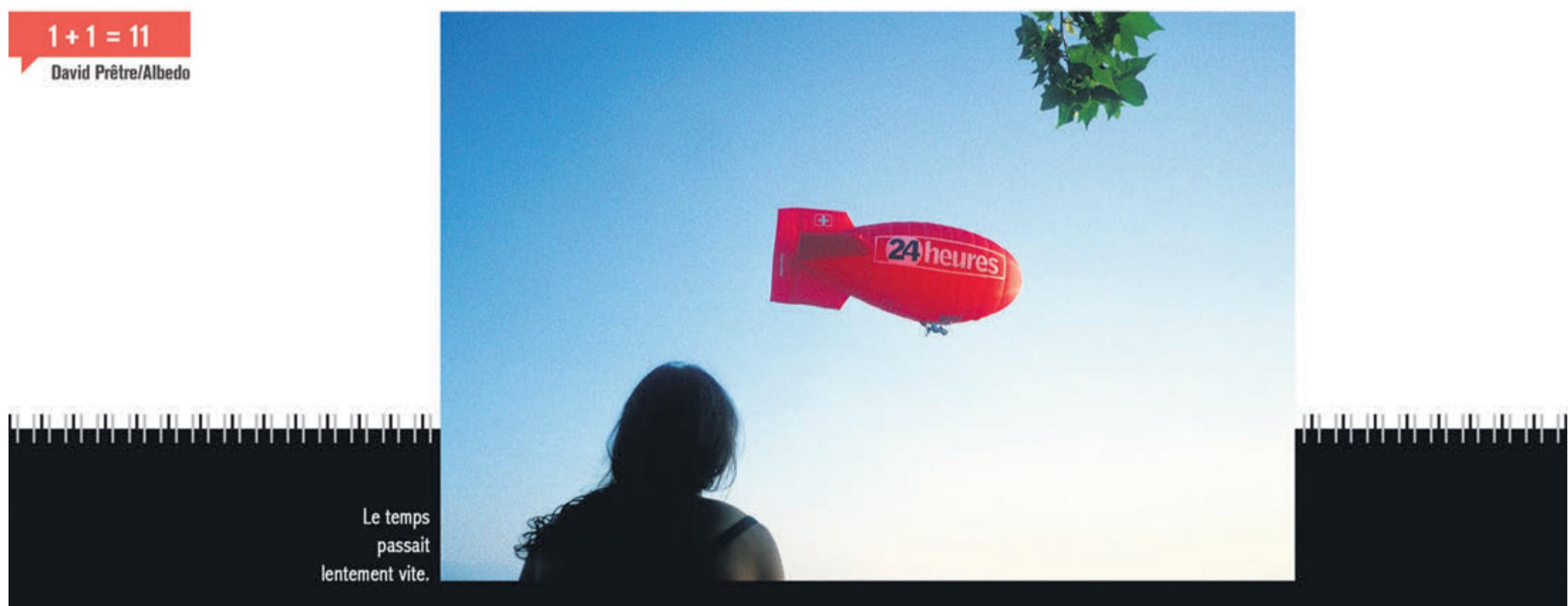
rebellent à travers le théâtre de rue. La rétrospective sera, quant à elle, consacrée au réalisateur malien Souleymane Cissé, disparu en février dernier. Le festival met en outre un accent particulier sur les œuvres originaires d'Angola, entre créations émergentes et cinéma d'auteur, marquant les 50 ans d'indépendance de ce pays. Autant dire une riche programmation, rarement reprise dans les salles traditionnelles,

qui permet de mieux se familiariser avec le Continent noir et d'en approcher la large diversité. De quoi élargir l'horizon et le regard et favoriser le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle. ■ SM

Casino de Montbenon et cinématographe, allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne. Informations et programme: cine-africaine.ch

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



DES CHANTIERS SOCIAUX POUR SE RECONSTRUIRE

A Lausanne, Yverdon et Genève, l'association Embellimur accompagne les personnes en précarité dans la valorisation de leurs compétences, notamment par la création de mosaïques.

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

«**L**a mosaïque est une thérapie.» John Massaquoi enduit de ciment un petit morceau de catelle brune et le colle délicatement sur le long mur, en haut de la rue de la Borde, à Lausanne. La fresque représente les quatre saisons. «On a commencé il y a un an, mais je pense que d'ici à la fin de l'été, elle sera terminée. J'ai toute une équipe qui va me rejoindre ces prochains jours», explique le responsable de ce chantier social d'Embellimur. Cette association est née il y a quinze ans d'un rêve de Laurent Vuilleumier, ergothérapeute, celui de «lutter contre la problématique du vide occupationnel qui peut générer de lourdes pathologies».

John Massaquoi se souvient des tout débuts de l'association. «J'étais requérant d'asile à Gland, et j'ai vu arriver Laurent et ses camarades. Ils nous ont demandé: «Qui veut travailler?» Et je suis parti avec eux. Mon premier chantier de mosaïque était à Prangins et je n'ai plus arrêté.»

Depuis, trois lieux d'accueil ont vu le jour, à Lausanne, à Yverdon et, plus récemment, à Genève. Et le nombre de bénéficiaires s'est élargi, au point que ce sont près de 2000 personnes par semaine qui bénéficient de l'accompagnement des thérapeutes et des travailleurs sociaux d'Embellimur. Une mosaïque de participants, du monde entier et de tous âges, qui portent des histoires de vie difficiles et une richesse d'expériences pourtant si mal valorisée. «J'ai appris la patience grâce à la mosaïque», explique John Massaquoi. La rue est une grande école de vie. Je n'ai pas eu l'occasion d'étudier. J'avais 12 ans quand la guerre a éclaté dans mon pays, la Sierra Leone.» Assis à même le trottoir, il est concentré au point que les bruits de la circulation et de démolition juste en face ne le dérangent pas. «Je n'écoute pas de musique au casque, car je veux rester disponible pour les gens qui, chaque jour, s'arrêtent et me parlent. Je leur donne des conseils comme je peux. J'en connais aussi qui prennent de la drogue, mais je ne juge pas, on ne sait pas ce qu'ils ont vécu...»

Sur chaque œuvre réalisée par Embellimur, des collaborations prennent forme. Ici, c'est avec les bénéficiaires du Graap, le pôle jeunesse et les femmes de la Borde. Depuis un an, le chantier avance pièce par pièce, lentement mais sûrement. Pas un tag n'a été esquissé. «J'ai travaillé avec des tagueurs sur la mosaïque sous le pont Chauderou. On se connaît, on se respecte», sourit John Massaquoi.

Un homme sur une trottinette électrique passe et lâche, enthousiaste, en regardant la fresque: «C'est beau!» Un peu plus tard, au tour d'une cycliste de s'émerveiller. Et voici Mokhtar, 52 ans, exilé du Yémen, qui ne cache pas sa joie en voyant son ami John. Entre français et anglais, il promet de revenir le lendemain donner un coup de main et souligne: «Quand je fais de la mosaïque, j'entre dans un autre monde. J'oublie tout, je retrouve le sourire.»

NOURRIR LES CORPS ET LES ÂMES

Dans l'atelier d'Embellimur à Lausanne, en ce mercredi matin, la cuisine est en ébullition. Chaque jour, une centaine de repas sont offerts. Ce midi, c'est gratin de légumes, grâce aux invendus amenés par Table Suisse. Les deux prochains repas de la semaine sont déjà programmés: un plat kurde et un autre tamoul. Le voyage est garanti à Embellimur, qui nourrit les corps et les âmes. «La parole se libère dans l'activité. Au fil du temps, c'est beau de les voir s'ouvrir aux autres», explique Gabrielle Winkler, ancienne policière de proximité reconvertisse en coordinatrice du lieu, qui accueille les personnes au bénéfice d'ordonnance pour de l'ergothérapie sociale, thérapie axée sur les gestes de la vie quotidienne.



John Massaquoi est à l'œuvre sur la mosaïque en cours à Lausanne. Un des nombreux chantiers d'Embellimur.



L'atelier lausannois accueille une centaine de personnes par jour, qui s'affairent en cuisine, à la mosaïque, à la couture ou encore à la coiffure.



Certains s'affairent aux tables de mosaïque, une femme coud, une autre coiffe une compatriote, un couple côtoie à côté boit simplement un café. Il y a aussi des joueurs de domino et ceux qui s'entraînent pour comprendre un courrier administratif. Une friperie est à disposition. En plus des chantiers de mosaïque, d'autres activités hors les murs, telle la construction d'un mur de pierres sèches du côté de Sainte-Croix, sont aussi régulièrement proposées. Par ailleurs, une chorale chante chaque semaine...

BRISER LA SOLITUDE

Aujourd'hui, Larina Stocker, ergothérapeute, coordonne le repas et met la main à la pâte: «Au travers d'activités qui ont du sens, on travaille la confiance, l'estime de soi, la santé mentale. L'ergothérapie se retrouve à tous les niveaux de la pyramide de Maslow. Bien manger, être dans un lieu sûr permet aussi de mieux dormir, de prendre moins de médicaments, d'éviter des hospitalisations...»

Lutter contre l'injustice occupationnelle et la solitude se trouvent au cœur de la mission d'Embellimur. La jeune thé-

rapeute se souvient de cette personne qui, un jeudi matin, a fondu en larmes quand on lui a dit: «Bonjour.» «Depuis le début de la semaine, c'était la première fois que quelqu'un lui parlait...» Larina Stocker souligne la volonté généralisée des bénéficiaires de s'insérer dans la société. «Le gros frein reste la question des permis de travail et de séjour. Dès lors, beaucoup cumulent une précarité financière, sociale, mais aussi un trauma migratoire.» Alors l'association Embellimur offre ce qu'elle peut pour restructurer la vie quotidienne, garantir un environnement social et physique sécurisant et valorisant, favoriser un premier pas pour améliorer le français, voire trouver du travail ou étudier. Ehsanullah est un exemple d'intégration. Après quatre ans en Suisse, il étudie à la Haute école d'études sociales. «J'espère devenir travailleur social, explique l'Afghan de 28 ans. Dans mon pays, j'étudiai le droit. A Embellimur, je peux me rendre utile, car je connais plusieurs langues. Je ne connais pas de lieu plus accueillant que celui-ci.»

A l'heure du repas, Fatou Conte déguste ce qu'elle a aidé à préparer:



Embellimur permet à de nombreuses personnes dans la précarité de prendre leur envol.

«Ici, c'est agréable. On mange bien et on discute.» A la même table, Barrow, à l'aide d'urgence depuis des dizaines d'années, soupire: «La vie, c'est compliqué. Je n'ai pas le droit de travailler. Mais si tu restes tout le temps à la mai-

son, tu deviens fou, tu prends des médicaments... Ici, je fais la mosaïque, le maçon, la peinture, le jardin... Ça donne le moral.» ■

Plus d'informations: embellimur.ch

DES MESURES POUR EMBELLIR LA VIE

A quelques pas d'Embellimur, un autre atelier, plus petit, accueille des personnes en mesure d'insertion sociale (MIS). Ils sont en train de réparer des chaises et des vélos dans le cadre de l'association sœur baptisée Embellimesure. Celle-ci fait partie du catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) pour les personnes au Revenu d'insertion (RI). Les stages durent six mois, sont renouvelables et le pourcentage de travail s'adapte aux capacités de chaque personne. Certains bénéficiaires sont en attente de l'AI ou d'une rente-pont. Stéphanie Roten, maître socioprofessionnel, tapissier-décorateur de métier, veille sur le bien-être de toutes et tous: «On accueille les personnes là où elles en sont et on avance à leur rythme jusqu' où elles peuvent. L'objectif est qu'elles retrouvent le



Une association sœur, baptisée Embellimesure, propose des mesures d'insertion sociale au travers de la réparation de chaises, de petits meubles ou encore de vélos... ■

plaisir de faire et de partager. Il n'y a pas de grandes paroles, mais des activités qui font du bien. On valorise les objets comme les personnes.» Attentif à ne pas faire concurrence aux tapissiers, l'atelier Embellimesure ne prend pas de commande. «Par ailleurs, ce serait un contre-sens à notre mission, car cela impliquerait un délai, du stress, une attente du client... Notre mesure fait partie de la prévention, car elle évite des hospitalisations et aussi des coûts pour la société.»

Le 1^{er} Mai, à la Maison du peuple, une quarantaine de petits meubles ont trouvé preneur lors d'une vente aux enchères. «J'étais super étonné que mon étagère soit vendue», sourit Jean-Pierre, Veveyse, 54 ans. «Travailler le bois me plaît beaucoup. Là, je suis en train de réparer un fauteuil qui a appartenu à mes parents. Je vis dans un studio et c'est la seule chose que j'ai donc pu garder lorsqu'ils sont décédés. Venir ici me permet de faire quelque chose. J'étais mécanicien sur auto, puis chauffeur-livreur, mais j'ai de gros problèmes de dos...»

A la table d'à côté, pinceau à la main, Safwan Janou, 57 ans, Syrien, est enthousiaste: «J'aime beaucoup venir ici, où j'ai recommencé à créer.» Peintre de métier, il dessine la dame de cœur sur une chaise restaurée. Tout un symbole... ■